

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 08739
Numéro SIREN : 328 090 238
Nom ou dénomination : SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L
INVESTISSEMENT - S I D I

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2020 sous le numéro de dépôt 51297



20200512972019

DATE DEPOT : 31/07/2020

N° DE DEPOT : 51297

N° GESTION : 1983B08739

N° SIREN : 328090238

DENOMINATION : SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L INVESTISSEMENT
- S I D I

ADRESSE : 12 R GUY DE LA BROUSSE 75005 PARIS

MILLESIME : 2019

Bureau de Paris
16 Rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

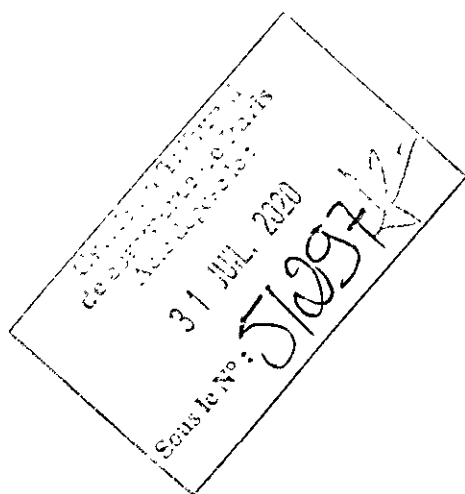
www.bakertilly-sofideec.com

**SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE
DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT - S.I.D.I.**

Société en Commandite par Actions à Capital variable
12, rue Guy de la Brosse
75005 PARIS
SIRET : 328.090.238.00044 - NAF : 6430 Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

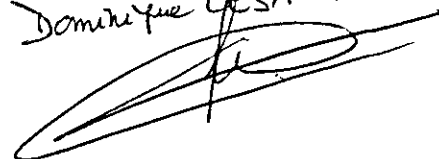
Exercice clos le 31 décembre 2019



Je certifie qu'il s'agit d'une
copie conforme du document original
que j'ai vu et que les informations
divulguées sont exactes à ce jour

le 3 juillet 2020

Dominique LESAFFRE



SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT - S.I.D.I.

Société en Commandite par Actions à Capital variable
12, rue Guy de la Brosse
75005 PARIS
SIRET : 328.090.238.00044 - NAF : 6430 Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux actionnaires de la SCA SIDI

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.I.D.I. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil de surveillance le 10 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil de surveillance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

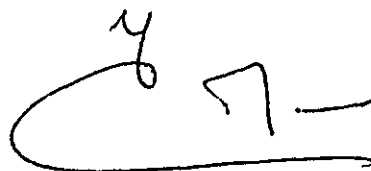
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 mai 2020

Pour Baker Tilly SOFIDEEC
Commissaire aux Comptes
Membre de la CRCC de Paris



Jean-Yves MACÉ
Expert-comptable,
Commissaire aux comptes, Associé

SIDI SCA
Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement
12 rue Guy de la Brosse
75005 Paris

ETATS FINANCIERS 2019

31/12/2019

Bilan Actif

SIDI SCA (en euros)	Au Date	31 12 2019 12 mois	31 12 2018 12 mois	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitisations incorporelles				
Frais d'etablissement				
Frais recherche & developpement				
Conces brevets & droits simil	67 624	59 999	7 625	-
Avances et acomptes				
Immobilitisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst Tech, Matériel Outil Ind				
Autres immob corporelles	306 179	265 904	40 275	37 237
Immob corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilitisations financieres				
Participations	18 923 126	408 349	18 514 777	14 561 635
Creances rattachees				
Autres titres immobilises	426 077		426 077	426 077
Prêts	12 871 553	102 226	12 769 327	11 338 181
Autres immob financieres	203 130		203 130	257 689
TOTAL (I)	32 797 689	836 478	31 961 211	26 620 819
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances & acomptes verses s edes				
Creances exploitation				
Clients & comptes rattaches	69 466		69 466	104 049
Autres creances	1 054 918		1 054 918	366 541
Capital sousc & appel non verse				
Valeurs mobilières placement	9 454 117	156 259	9 297 858	10 684 137
dont actions propres				
Disponibilites	5 417 538		5 417 538	2 712 838
COMPTES REGULARISATION ACTIF				
Charges constatees d'avance (3)	23 405		23 405	20 451
TOTAL (II)	16 019 444	156 259	15 863 185	13 888 016
Charg a repartir plus exer (III)				
Primes rembourse des oblig (IV)				
Ecart de conversion actif (V)	8 960		8 960	
TOTAL GENERAL (I+V)	48 826 093	992 736	47 833 356	40 508 835

Bilan Passif

SIDI SCA (en euros)	Au Date	31 12 2019 12 mois	31 12 2018 12 mois
		Net	Net
CAPITAL PROPRES			
Capital		29 655 504	26 842 136
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Reserve légale		2 226 935	2 202 160
Reserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves		2 542 829	2 542 829
Reserves Dédiées aux risques du portefeuille		465 745	
Report à nouveau			
RESULAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)		1 200 803	495 475
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		36 091 816	32 082 600
AUTRES FONDS PROPRES			
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)		0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		8 960	
Provisions pour charges		224 090	215 737
TOTAL (III)		233 050	215 737
DETTES (I)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès etabl. crédit (2)		3 162 675	3 259 590
Emprunts et dettes financières divers		1 222 458	1 449 408
Compte-courant - Fonds d'Incitation au développement		4 741 194	2 448 471
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		74 906	73 056
Dettes fiscales et sociales		430 728	443 599
Dettes s/immobilisations et cptes rattachés			
Autres dettes		1 154 035	255 289
COMPTES REGULARISATION PASSIF			
Produits constatés d'avance (1)		722 495	281 085
TOTAL (IV)		11 508 490	8 210 498
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I-V)		47 833 356	40 508 835
(1) dont à plus d'un an		8 674 505	6 857 469
(1) dont à moins d'un an		2 833 985	1 353 029
(2) dt concours bancaires courants, soldes créditeurs banque		451 821	959 590

Compte de Résultat

SIDI SCA (en euros)	Au Dirée	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	235 222	1 338 052	1 573 274	1 492 837
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	235 222	1 338 052	1 573 274	1 492 837
Subventions d'exploitation				
Reprises s prov et amortis, transferts de charges			26 682	33 014
Autres produits			154 704	120 405
TOTAL (I)	(I)		1 754 660	1 646 256
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			979 347	884 862
Impôts, taxes et versements assimilés			135 188	121 620
Salaires et traitements			1 361 888	1 144 172
Charges sociales			646 561	558 290
Dotations aux amortissements s immobilisations			23 586	11 069
Dotations aux provisions s actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			8 353	44 069
Autres charges			227 820	64 920
TOTAL (II)	(II)		3 382 743	2 829 002
1- RESULTAT D'EXPLOITATION			(I - II)	-1 628 083
1-182 746				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations			876 524	758 112
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob			963 202	797 763
Autres intérêts et produits assimilés			46 385	69 495
Reprises s provisions et transferts de charges			438 175	930 416
Différences positives de change			87 177	307 220
TOTAL	(V)		2 411 463	2 863 006
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et provisions			247 964	271 710
Intérêts et charges assimilés (4)			407 141	900 447
Différences négatives de change			124 301	220 779
Charges nettes s cessions valeurs mob placement			53 830	16 850
TOTAL	(VI)		833 236	1 409 786
2- RESULTAT FINANCIER			(V - VI)	1 578 228
1 453 220				
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(1 - II + III - IV + V - VI)	-49 855
270 474				

Compte de Résultat (Suite)

SIDI SCA (en euros)		Au Durée	31/12 2019 12 mos	31/12 2018 12 mos
			Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital			1 250 658	228 430
Reprises s provisions et transferts de charges				
TOTAL (VII)			1 250 658	228 430
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				3 430
Dotations aux amortissements et aux provisions				
TOTAL (VIII)			0	3 430
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL			1 250 658	225 000
Participation des salariés		(IX)		
Impôts sur les bénéfices		(X)		
PRODUITS (I+III+V+VII)			5 416 781	4 737 692
CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			4 215 979	4 242 218
5- BENEFICE ou PERTE (Produits - Charges)			1 200 803	495 475

SIDI SCA
Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement
12 rue Guy de la Brosse
75005 Paris

ANNEXE
2012/12/2019

SOMMAIRE

I. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES RETENUS POUR L'ÉLABORATION DES COMPTES

1. INFORMATIONS PARTICULIÈRES AYANT UNE INCIDENCE SUR L'ARRÊTÉ DES COMPTES

- 1.1 La convention F.I.D.
- 1.2 Les autres titres de participation
- 1.3 Le capital variable

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

- 3.1 Conventions de principes
- 3.2 Immobilisations incorporelles et corporelles
- 3.3 Participations, créances rattachées et prêts
- 3.4 Valeurs mobilières de placement
- 3.5 Créances
- 3.6 Opérations en devises
- 3.7 Provisions pour risques et charges
- 3.8 Ligne de crédit

4. CHANGEMENTS DE MÉTHODES D'ÉVALUATION

5. CHANGEMENTS DE MÉTHODES DE PRÉSENTATION

6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

- 6.1 Information relative aux traitements comptables induits par la pandémie de Coronavirus
- 6.2 Contrôle fiscal

II. EXPLICATIONS DES POSTES DE BILAN

1. TABLEAU IMMOBILISATIONS

2. TABLEAU AMORTISSEMENTS

3. TABLEAU PROVISIONS

4. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

5. DÉTAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

5.1 Charges constatées d'avance

5.2 Produits constatés d'avance

6. DÉTAIL DES FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES

III. EXPLICATIONS DU DE RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

1. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET IMPÔTS

IV. LOYERS

1. INFORMATION EN MATIÈRE DE LOYERS

1.1 Location de matériel

1.2 Location immobilière

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. INFORMATIONS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1.1 Engagements à l'étranger

1.2 Contre-garanties

VI. AUTRES INFORMATIONS

1. VENTILATION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

2. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

I. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES RETENUS POUR L'ÉLABORATION DES COMPTES

1. INFORMATIONS PARTICULIÈRES AYANT UNE INCIDENCE SUR L'ARRÊTE DES COMPTES

1.1 Le compte courant F.I.D. – Fonds d'Incitation au Développement

Les conventions signées entre la SIDI, la Congrégation SAAP et le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire) permettent de contribuer à couvrir des risques inhérents aux métiers de la SIDI. Ces conventions sont signées pour une période fixée à dix ans allant jusqu'au 31 décembre 2020. La Congrégation SAAP ainsi que le CCFD Terre Solidaire ont confirmés leur engagement solidaire pour les 10 ans à venir soit jusqu'en 2030.

Ces conventions ont pour objet de formaliser un accord entre les parties concernant l'engagement de la totalité du dépôt, intitulé FID, placé en compte courant à la SIDI à l'effet, si nécessaire, d'acheter, à un prix fixe convenu et sur une durée déterminée, une série de titres détenus par la SIDI.

Ces différentes conventions permettent de couvrir les principaux risques liés au métier d'investisseur solidaire de la SIDI :

- Risques politiques des pays
- Risque de change des monnaies utilisées pour les différentes opérations
- Risque du contrôle de change et de transferts à l'étranger
- Risques relatifs aux réalités des partenaires locaux
- Risques liés à l'activité des bénéficiaires à la base
- Risques du secteur de la Microfinance

Ainsi, dans le cas où les titres de participation, les prêts ou les garanties réalisés dans ces pays subissent des pertes, réelles ou potentielles (moins-value latente) liées aux conditions économiques du pays (perte de change, inflation locale, difficultés sociales et économiques des populations) ou pour toute cause liée à la mise en œuvre du mandat qui est confié à la SIDI, les pertes constatées n'entraînent pas la nécessité de provisionner le montant correspondant dans les comptes de la SIDI. Dans la mesure où ces titres peuvent être acquis à tout moment à la valeur précisée ci-dessus par les parties signataires de ces conventions.

Au cours de l'année 2019, des pertes ont été constatées au niveau du portefeuille de la SIDI ce qui a impacté le F.I.D. cette année, à hauteur de 102.563 €.

Le fonds FID a été très largement abondé en 2019 par un apport externe de plus de 2.370 k€ de la Congrégation SAAP et 15 k€ d'ESD.

Pour la première année, et en application de la résolution approuvée en Assemblée Générale le 5 juin 2019, une partie du résultat 2018 de la SIDI a été affecté à la réserve dédiée pour couvrir le risque portefeuille en complément du FID à hauteur de 465.745 €. (cf. tableau ci-dessous)

FONDS FID	Solde au 01/01/2019	Apport 2019	Perte 2019	Montant FID au 31/12/2019	%
Sœurs Auxiliatrices des Ames du Purgatoire	1 933 209	2 370 773	83 101	4 220 880	81%
C.C.F.D. - Terre Solidaire	515 262		9 949	505 313	10%
S.I.D.I. Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement		465 745	(1) 9 513	465.745	9%
E.S.D.		15 000		15 000	0%
(2) Total	2 448 471	2 851 518	102 563	5 227 156	100%

(1) Pris en charge dans les comptes SIDI, avant affectation

(2) Dont 465.745 € (Part SIDI) en réserve dédiée;

Parallèlement, le niveau de risque sur le portefeuille a évolué de la manière suivante sur les quatre dernières années. (cf. tableau ci-dessous)

Membres du F.I.D.	2016	2017	2018	2019
Congrégation des Sœurs Auxiliatrices des Ames du Purgatoire	1 640 106	1 976 553	1 933 209	4 220 880
C.C.F.D. Terre Solidaire	570 407	526 815	515 262	505 314
E.S.D. Epargne Solidarité Développement				15 000
S.I.D.I. Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement				456 752
Total au 31/12/N	2 210 513	2 503 368	2 448 471	5 197 947
Total risque portefeuille	1 816 802	3 219 853	2 438 139	2 632 526
Provisions impactées sur le FID	1 816 802	2 503 369	2 438 139	2 632 526
Provisions impactées sur les comptes de la SIDI		716 484		
Provisions SIDI / total FID	82%	100%	100%	51%

En 2019, le F.I.D. couvre la totalité des risques du « portefeuille » à hauteur de 2.632 k€ et représente 51% alors qu'en 2018 et 2017 le risque était supporté par le FID à hauteur de 100%. Ce qui permet à la SIDI de disposer d'une capacité de couverture de risque complémentaire de son portefeuille pour l'avenir.

1.2 Les autres titres de participation non couverts par le FID

Les autres titres de participation, ainsi que les autres immobilisations financières ne rentrant pas dans le champ de la convention FID, ont été évalués au prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO.

Au 31/12/2019, à la clôture de l'exercice, des reprises de provisions et des dotations complémentaires ont été constatées concernant les autres risques des fonds de financement, non couvertes par le FID.

- Des reprises ont été constatées pour les titres de participation à hauteur de 407.814 €
- Des dotations ont été constatées pour SEFEA à hauteur de 40.250 €

Pour la première année, la SIDI participe à la prise de risques financiers sur ses investissements. Elle a constitué un fonds pour couvrir les risques financiers et contribue ainsi au F.I.D. Sa quote-part s'élève ainsi à 198.754 € et se répartit comme suit :

- Quote-part SIDI à hauteur de 96.528 € pour couvrir les participations
- Quote-part SIDI à hauteur de 102.226 € pour couvrir les prêts

En effet, la SIDI a provisionné les risques résiduels car ce risque n'est pas couvert par le FID concernant les prêts et les participations. La SIDI a constaté des provisions à hauteur de 510.575 € (cf. tableau ci-dessous).

En 2019, le fonds continental FOPEPRO a été clôturé ainsi que la participation de SA INDESUR :

- FOPEPRO à hauteur de 495.330 €
- SA INDESUR à hauteur de 108.679 €

Partenaires	Provisions au 31/12/N-1	Dotations	Reprises	Provisions au 31/12/N
Titres de participation				
COOPMED	50 654		2 115	48 540
FOPEPRO	347 825		347 825	0
FINANCOOP	125 406		30 729	94 677
KAMPANI	75 000		27 145	47 855
SEFEA	80 500	40 250		120 750
Quote-part SIDI - FID	0	96 528		96 528
Total Participations	679 385	136 778	407 814	408 349
Prêt				
Quote-part SIDI - FID	0	102 226		102 226
Total Prêts	0	102 226	0	102 226
Total général	679 385	239 004	(1) 407 814	510 575

(1) dont 407.814 € de reprises de provision hors FID.

1.3 Le capital variable

Depuis l'AGE du 5 novembre 2013, le capital de SIDI SCA est variable. Il s'élève à 29.655.504 € au 31/12/2019 contre 26.842.136 € au 31 décembre 2018.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

Sont dénommés ci-après documents financiers :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe comprenant :
 - * la présente note de principes et méthodes comptables retenus pour l'élaboration des comptes,
 - * la note explicative des comptes de bilan et de résultat.

Ces documents forment un tout.

3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Conventions de principes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-dessous.

3.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue.

	Durée	Méthode
Logiciels informatiques	1 an	Linéaire
Agencements et installations divers	10 ans	Linéaire
Matériels informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

3.3 Participations, créances rattachées et prêts

3.3.1 Participations, créances rattachées

Les titres de participation sont dépréciés compte tenu de la couverture du FID, conventions signées avec la Congrégation SAAP et le CCFD Terre Solidaire, qu'à hauteur de la partie non couverte par le F.I.D. (cf supra 1). Les titres de participations qui ne rentrent pas dans le champ d'application du F.I.D, concerne quatre fonds d'investissements ci-après :

- COOPMED
- FINANCOOP
- KAMPANI
- SEFEA

Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur comptable est inférieure à leur coût d'acquisition.

3.3.2 Prêts

Les prêts sont dépréciés compte tenu de la couverture du F.I.D., conventions signée avec les deux parties (cf. supra 1) qu'à hauteur de la partie non couverte par le F.I.D., à l'exception des avances et des prêts qui ne rentrent pas dans le champ d'application de ladite convention.

3.4 Valeurs mobilières de placement

3.4.1 Évaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO.

3.4.2 Mandat à la société MEESCHAERT

La SIDI a donné mandat à la société MEESCHAERT pour gérer une partie de sa trésorerie, et ce, pour un montant de 5.195.600 € au 31/12/2019.

À la clôture de l'exercice 2019, une reprise de provision a été constatée d'un montant de 10.061 €. Le montant de la plus-value potentielle sur les valeurs mobilières est de 259.099 € au 31/12/2019.

3.5 Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6 Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leurs contre-valeurs à la date de l'opération. Les dettes, créances, et disponibilités en devises figurent au bilan pour leurs contre-valeurs au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

3.7 Provisions pour risques et charges

3.7.1 Indemnités de départ à la retraite

La provision constituée chaque année pour départ des cadres a été requalifiée en indemnités de départ à la retraite pour l'ensemble des salarié-es cadres et employé-es.

Il n'y a pas eu de départ en retraite cette année.

Une provision complémentaire a été constituée de 8.353 € afin de pallier aux engagements de retraite de l'ensemble du personnel. La ladite provision s'élève à 224.090 € au 31/12/2019.

3.7.2 Autres provisions pour risques

La SIDI a constitué une provision à hauteur :

- de 8.960 € pour dépréciation afin de palier à la perte de change sur l'activité du portefeuille en devises.

3.8 Ligne de crédit

Dans le cadre d'un partenariat « innovant », et ce, pour la cinquième année, avec Banca Popolare Etica en Italie, suite à un partenariat et une participation croisés, une ligne de crédit de 523.340 € a été ouverte auprès de cette banque éthique au profit de la SIDI dans le cadre d'une coopération vers l'Afrique pour des modalités de prêts en faveur de partenaires SIDI au Burkina Faso pour un montant de 201.232 €, au Mali pour 231.268 € et au Zimbabwe pour 90.840 €.

4. CHANGEMENTS DE MÉTHODES D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. CHANGEMENTS DE MÉTHODES DE PRÉSENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

6. EVENEMENTS POSTERIEURS

6.1 Information relative aux traitements comptables induits par la pandémie de Coronavirus

L'épidémie de Coronavirus s'est déclarée en Chine en décembre 2019. Au 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne signalait qu'un nombre limité de personnes atteintes par ce virus.

Suite à sa propagation ultérieure, l'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020. Au plan national, les premières mesures ont été prises par arrêté du 14 mars 2020 pour les établissements recevant du public.

Le 16 mars 2020, l'État français a adopté le décret 2020-260, portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. Un dispositif de confinement est alors mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de SIDI SCA au 31 décembre 2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la pandémie du Coronavirus.

L'évaluation des actifs et des passifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

L'épidémie de pneumonie virale du Covid 19, qui s'étend notamment à l'Europe à partir de la Chine mais dont on ignore encore l'ampleur géographique (y compris et notamment dans les pays d'intervention de la SIDI) et la durée, fait peser un risque de retournement sévère. En particulier, les restrictions à la mobilité dans les zones touchées.

L'impact manifeste sur les services financiers et les chaînes de valeur de l'interruption économique prolongée dans les zones impactées et la diffusion de la crise sanitaire au secteur des services (recettes commerciales, transport aérien, ventes locales...) devraient se traduire par un affaïssement de la conjoncture au moins au premier semestre 2020. Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de SIDI SCA ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêt des comptes et être estimées de manière fiable.

Cependant, si la pandémie continuait à se développer au cours de l'exercice 2020, des risques significatifs sur l'activité, les revenus et la trésorerie pourraient se matérialiser.

6.2 Contrôle fiscal portant sur les exercices 2017 et 2018

L'administration fiscale a transmis un avis de contrôle portant sur la période 2017-2018, prévu en mars 2020. Compte tenu du contexte, ce contrôle a fait l'objet d'un report.

EXPLICATIONS DES POSTES DE BILAN

1. TABLEAU IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2019

Détail des immobilisations (en €uros)	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements de poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Logiciels	50 944	16 680			67 624
Frais d'établissement					
Autres immob. incorporelles					
Total des Immobilisations Incorporelles	50 944	16 680	0	0	67 624
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					0
Constructions et agencements généraux					0
Instal. Générales et agencements divers	197 518				197 518
Matériel de bureau et mobilier informatique	96 116	17 569	5 025		108 660
Immobilisations en cours					0
Total des Immobilisations corporelles	293 634	17 569	5 025	0	306 178
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations	15 241 020	4 330 832	648 726		18 923 126
Autres titres immobilisés	426 077				426 077
Prêts & autres immob. financ.	11 595 871	6 734 017	5 255 205		13 074 683
Total des Immobilisations Financières	27 262 968	11 064 849	5 903 931	0	32 423 886
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	27 607 546	11 099 098	5 908 956	0	32 797 688

2. TABLEAU AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2019

Détail des amortissements (en €uros)	Valeur début exercice	Dotation	Reprise Cession	Virements de poste à poste	Valeur fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Logiciels	50 944	9 054			59 998
Total des Immobilisations Incorporelles	50 944	9 054			59 998
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	0				0
Constructions et agencements généraux					0
Instal. Générales et agencements divers	170 119	5 779			175 898
Matériel de bureau et mobilier informatique	86 278	8 752	5 025		90 006
Total des Immobilisations corporelles	256 397	14 531	5 025	0	265 904
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	307 341	23 585	5 025	0	325 902

3. TABLEAU DES PROVISIONS

PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2019				
Détail des provisions	MONTANTS	DOTATIONS	REPRISES	MONTANTS
€uros	1er Janvier	EXERCICE	EXERCICE	31 décembre
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions réglementées pour investissements				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Total "Provisions Réglementées."				
PROV. P/RISQUES ET CHARGES				
Prov. pour litiges				
Prov. pour perte de change		8 960		8 960
Prov. Départ à la retraite	215 737	8 353		224 090
Total "Prov. p/Risques & Charges."	215 737	17 313	0	233 050
Provision pour dépréciation				
- Titres de participation	679 385	136 778	407 814	408 349
- Autres immobilisations financières		102 226		102 226
- Créances clients	7 609		7 609	0
- Autres provisions pour dépréciation	186 620		30 361	156 259
Total "Prov. Pour Dépréciation."	873 614	239 004	445 784	666 834
TOTAL PROVISIONS	1 089 351	256 317	445 784	899 884

4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES AU 31 DECEMBRE 2019

Etat des créances Euros	MONTANTS 31/12/2019	A 1 an au Plus	A plus d'un an
ETAT DES CREANCES			
<i>Actif immobilisé</i>			
Prêts	12 871 553	5 552 419	7 319 134
Autres immobilisations financières	203 130	48 322	154 808
<i>Sous-total</i>	13 074 683	5 600 741	7 473 942
<i>Actif circulant</i>			
Créances clients et comptes rattachés	69 466	69 466	
Autres créances - états et autres	124 768	124 768	
Autres Créances - Débiteurs divers	930 151	930 151	
Charges constatées d'avance	23 405	23 405	
<i>Sous-total</i>	1 147 790	1 147 790	0
Total "CREANCES"	14 222 473	6 748 531	7 473 942
ETAT DES DETTES			
Emprunts auprès des établissements de crédits	2 710 854		2 710 854
Découverts bancaires	451 821	451 821	
Compte-courant - Associés	1 222 458		1 222 458
Compte-courant - Fonds d'incitation au développement	4 741 194		4 741 194
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 906	74 906	
Dettes fiscales et sociales	430 728	430 728	
Autres dettes	1 154 035	1 154 035	
Produits constatés d'avance	722 495	722 495	
Total "DETTE"	11 508 491	2 833 985	8 674 506

5. DÉTAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

5.1 Charges constatées d'avance

Libellés	Montants
Amplitudes	8 240
Up Chèque Déjeuner 2020	13 600
Divers	1 565
Total	23 405

5.2 Produits constatés d'avance

Libellés	Montants
AT - FEFISOL Afrique	453 748
PROPARCO	199 806
BEI	43 520
Ministère des Finances du Luxembourg	198 499
Contributions locales	11 923
AT- SIDI	3 534
MERKUR - JARINOO Sénégal	716
ADA - FECECAV Togo	2 818
PROJET AFD- FIFAD	265 213
Total	722 495

La BEI (European Investment Bank) et PROPARCO contribuent depuis plusieurs années au financement de l'assistance technique de FEFISOL (Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique), géré par la SIDI, sur les bases contractuelles. En 2013, 2017 et 2019, le Ministère des Finances Grand-Duché du Luxembourg a apporté sa contribution pour le même objet.

À partir de 2019, et ce pour 3 ans, l'AFD (l'Agence Française de Développement) contribue à la coordination et la mise en œuvre du projet FIFAD auprès d'organisations partenaires de la SIDI dans le cadre d'opération d'accompagnement (cf. tableau ci-dessus).

6. DÉTAIL DES FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES

Libellés	Montants
BAKERTILLY STREGO - Commissaire aux comptes	25 500
PURE PROJET – taxe carbone	6 580
SOLUTI FINANCE - Uganda	5 149
Autres	1 005
Total	38 234

III. EXPLICATIONS DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Ventilation	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	- 49 855		- 49 855
Résultat exceptionnel	1 250 658		1 250 658
Résultat comptable	1 200 803		1 200 803

Le produit exceptionnel résulte de la cession partielle des titres de participation Centenary Bank.

IV. LOYERS

1. INFORMATIONS EN MATIÈRE DE LOYERS

1.1 Location de matériel

Montants des redevances trimestrielles

Matériel	Redevances trimestrielles H.T.	Durée
Photocopieur C754	3 024	5 ans
Photocopieur C3351	544	4 ans
Photocopieur 865	1 325	5 ans
Photocopieur 942	1 410	5 ans
Total	6 303	

Ce contrat a été souscrit en mars 2015 pour 5 ans concernant le matériel C754.

Ce contrat a été souscrit en mars 2018 pour 4 ans concernant le matériel C3351.

Deux nouveaux contrats ont été souscrits en juillet 2019 pour 5 ans en remplacement du matériel 754 concernant les matériels 865 et 942. (cf. tableau ci-dessus)

1.2 Location immobilière

Le contrat de location n'a pas été renouvelé en 2019, à Bukavu au Congo.

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. INFORMATIONS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1.1 Engagements à l'étranger donnés au profit de :

Pays	Devise	Montant en devise	Montant des engagements en EUR	Main levée de la garantie ou diminution	En cours au 31/12/2019	Date d'échéance
ETHIOPIE	EUR	500 000	500 000		500 000	15/05/2021
ETHIOPIE	ETB	5 000 000	139 351		139 351	30/06/2021
MADAGASCAR	MGA	700 000 000	170 528	42 960	127 568	31/10/2020
		Total	809 880	42 960	766 919	

Ces engagements sont couverts par un montage financier auprès de la BNPP. Ils sont mis en place pour financer des investissements locaux. La SIDI s'est porté caution de ces engagements auprès de la BNPP.

1.2 Contre-garanties données au profit de :

Pays	Devise	Montant en devise	Montant des engagements en EUR	En cours au 31/12/2019	Date d'échéance
AFRIQUE CENTRALE EST	UGX	6 000 000 000	1 460 158	1 460 158	03/12/2022
AFRIQUE CENTRALE EST	UGX	5 000 000 000	1 216 799	1 216 799	30/11/2022
PALESTINE	EUR	100 000	100 000	100 000	31/12/2099
		Total	2 776 957	2 776 957	

En juillet 2019, la SIDI a acquis 99,98% des actions de SOLUTI en Afrique de l'Est. Cet engagement a été renforcé fin 2019 par la mise en place de deux lignes de garantie hors bilan pour 2,7 M€ octroyées par Centenary Bank permettant un refinancement bancaire local.

VI. AUTRES INFORMATIONS

1. VENTILATION DE L'EFFECTIF GLOBAL DU PERSONNEL

Au 31/12/2019

	Personnel salarié-es	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingenieurs et cadres	20	0
Employés	6	0
Total	26	

2. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (tableau ci-joint)

[illegible]



RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2019

Élaboré par :

Dominique Lesaffre - Directeur Général de la SIDI

Avril 2020

*Je certifie qu'il s'agit d'une
copie conforme du document
original que j'ai vu et que les
informations sont exactes à
ce jour*

le 3 juillet 2020

Dominique LESAFFRE

Sommaire

Introduction : évolution générale des activités	3
Consolidation des états financiers reflétant une activité tonique de la SIDI en 2019	3
Les 6 axes du plan stratégique 2017-2020	3
Progression du capital solidaire	4
Développement du portefeuille SIDI	4
Action consolidée de la SIDI en Afrique avec FEFISOL et SOLUTI	5
1. Présentation des comptes de résultats	7
<i>Analyse du résultat d'exploitation</i>	7
Chiffre d'affaires - Partenaires	7
Les financements extérieurs	7
Les charges « Opérations »	9
Les charges « Siège »	9
<i>Analyse du résultat financier</i>	10
<i>Analyse du résultat exceptionnel</i>	13
<i>Résultat net de l'exercice 2019</i>	13
2. Présentation des comptes de bilan	14
<i>Les emplois</i>	14
<i>Les ressources</i>	15
3. Informations spécifiques	17
4. Contexte 2020	17
Annexes	18
<i>Annexe 1 - Évolution des engagements</i>	18
<i>Annexe 2 - Synthèse du portefeuille SIDI au 31.12.2019</i>	19
<i>Annexe 3 - Comptes de résultats</i>	22
<i>Annexe 4 - Bilan comptable</i>	23
<i>Annexe 5 - Ressources externes</i>	24
<i>Annexe 6 - Emprunts</i>	26
<i>Annexe 7 - Résultats sur les 5 derniers exercices</i>	27
<i>Annexe 8 - Réalisations budgétaires 2019</i>	28
<i>Annexe 9 - États financiers de Solution Finance East Africa</i>	29
<i>Annexe 10 - Gouvernance d'entreprise</i>	31

Introduction : évolution générale des activités

La SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, est un investisseur social créé en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire pour contribuer à la consolidation d'activités économiques initiées par des populations défavorisées dans les pays du Sud et de l'Est.

L'activité de la SIDI est ordonnancée par un plan stratégique quadri annuel et l'année 2019 est la troisième année du plan stratégique de 4 ans 2017-2020 approuvé par les instances de la SIDI en avril 2017.

Le rapport réglementaire de gouvernance d'entreprise est présenté en Annexe N°10.

Consolidation des états financiers reflétant une activité tonique de la SIDI en 2019

Après le rétablissement des comptes de la SIDI enregistré en 2018, après le résultat net négatif de 2017 qui s'expliquait alors par une combinaison de facteurs conjoncturels amenant ainsi la SIDI à inscrire dans ses comptes le niveau de provisions (de portefeuille et de risque de change) excédant la capacité du Fonds d'Incitation et de Développement (FID), la SIDI a poursuivi en 2019 la consolidation de ses états financiers par l'enregistrement d'un résultat net s'élevant à 1 200 803 €.

Cette performance s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs : (i) approfondissement des pratiques de contention du risque, tout en continuant à assumer une mission très sociale et exposée aux plus vulnérables, (ii) la substantielle contribution de l'un des actionnaires institutionnel au FID, (iii) une activité de portefeuille qui peut être qualifiée de tonique et (iv) l'enregistrement d'une plus-value nette élevée par la cession partielle de l'actif de la SIDI dans Centenary Bank, qui a permis à 23 organisations locales de devenir actionnaires de cette institution financière.

Les 6 axes du plan stratégique 2017-2020

Ce plan stratégique SIDI 2017-2020 articule ses activités autour de 6 axes relevant à la fois de son identité, son approche du financement solidaire mais aussi des enjeux liés à la croissance maîtrisée de ses activités ; il s'agit de développer, articuler et consolider :

1. l'accès à des services financiers durables pour une utilité économique, sociale et environnementale,
2. les filières agricoles et d'énergie renouvelable à forte valeur ajoutée sociale et environnementale,
3. l'accompagnement pour l'autonomie des organisations partenaires,
4. la performance sociale et environnementale de la SIDI et ses partenaires,
5. l'actionnariat solidaire et consolider les ressources nécessaires aux missions SIDI,
6. l'organisation générale de la SIDI pour améliorer ses pratiques et son efficience.

La SIDI a par ailleurs adopté la Transition Écologique et Sociale (TES) en tant que démarche institutionnelle générale visant à l'intégration et la réalisation progressive d'objectifs écologiques et sociaux que la SIDI partage avec ses partenaires et sa chaîne de solidarité financière. La TES devient ainsi un marqueur central dans le partenariat par une démarche :

- Environnementale et durable (respect, réhabilitation et protection de la biodiversité, préservation des ressources, lutte aux changements climatiques),
- Équitable (juste redistribution des revenus, réduction de la pauvreté),
- Socialement responsable (autonomisation, accès aux services financiers, de santé, d'éducation, aux moyens de production).

Progression du capital solidaire

Dans le cadre validé d'une croissance de ressources sur base d'un capital variable (décision prise lors de l'AGE du 5 novembre 2013), le capital a augmenté de manière régulière de 20 078 K€ au 31/12/2015 à 29 655 K€ au 31/12/2019, (26 842 K€ en 2018), soit plus 2 813 K€ pour l'exercice 2019 par rapport au précédent, montant demeurant dans la norme statutaire autorisée.

Il convient de relever le fait que la proportion de l'actionnariat citoyen reste élevée à plus de 40% du capital, consolidant ainsi ce premier et essentiel niveau de la chaîne de solidarité financière SIDI et ce malgré les incertitudes fiscales portant sur l'actionnariat individuel.

Parmi les nouveaux actionnaires institutionnels, on notera l'arrivée de La Nef, ECOFI, et la Banque Alternative Suisse, pour qui la SIDI a représenté le premier investisseur non bancaire hors de la Confédération Helvétique.

Développement du portefeuille SIDI

Pour l'année 2019, troisième année du plan 2017-2020, la SIDI avait prévu (dans le plan stratégique) d'atteindre un portefeuille de 28,9 M€. Compte-tenu de la progression du portefeuille déjà effectuée sur les deux premières années du plan, le budget d'investissement 2019 prévoyait d'atteindre un portefeuille de 33,3 M€, et ce sans compter le rachat de Soluti qui n'était qu'une lointaine hypothèse lors de l'établissement du budget.

A fin décembre 2019, l'encours de portefeuille s'établit à 36,5 M€ soit une augmentation de 9,2 M€ en un an. Pour mémoire, la croissance de l'encours en 2017 avait été de 3,6 M€ par rapport à fin 2016, et de 1,8 M€ en 2018. Ainsi, le portefeuille de la SIDI a augmenté de 14,7 M€ sur les 3 premières années du plan, portant l'encours de 21,8 M€ à 36,5 M€.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE			PORTFEUILLE (BRUT)	PORTFEUILLE (BRUT)	PORTFEUILLE (BRUT)	PORTFEUILLE (BRUT)
			2016	2017	2018	31/12/2019
Nombre de porteurs de parts			73	73	73	71
Montant total			21 842 825	25 472 574	27 272 674	36 511 212
Montant moyen par porteur			299 218	348 941	373 654	514 242
Nombre de pays			21	21	22	22
Zones						
Afrique	AF		11 675 317	14 308 504	13 203 570	20 907 172
Am. Latine	AL		5 608 029	7 432 013	7 998 873	9 976 223
Asie	AS		303 005	252 383	153 476	153 476
Bassin Med.	BM		2 142 735	1 653 964	3 998 716	4 316 301
PECO	EL		1 938 040	1 698 040	1 918 040	1 158 040
Financement						
Participations			11 709 314	13 522 416	15 461 366	19 143 402
Prêts			9 833 410	11 601 898	11 403 164	13 823 933
Garanties			302 161	348 260	408 144	3 543 876

Ces données intègrent les engagements hors bilan (cautions données).

Les investissements (en participations, prêts, ou garanties) sont guidés par une approche « par la demande », au cas par cas, et par une analyse adaptée pour un partage des risques et des revenus et une démarche en alliance chaque fois que possible.

La SIDI donne priorité à l'investissement « patient » en fonds propres permettant de participer à la vie des institutions, à leur gouvernance chaque fois que souhaitable en partageant la vision, le risque et les résultats.

La mission d'accompagnement, rehaussée par un axe en soi d'engagement de la SIDI, fait désormais l'objet de la conduite continue de chantiers destinés à assurer la structuration, la consolidation et la pérennisation des organisations partenaires de la SIDI.

La SIDI a poursuivi également ses concertations avec les acteurs de l'environnement visant une meilleure efficacité des organisations qu'elle appuie par :

- des alliances locales pour renforcer des réseaux d'acteurs locaux et régionaux,
- la création d'instruments financiers assurant un effet de levier tels les fonds continentaux FEFISOL, SEFEA, FOPEPRO, ou COOPMED créés en partenariat avec d'autres investisseurs sociaux, la participation active, à des réseaux nationaux et continentaux.

On notera que le Fonds FOPEPRO est arrivé à son terme en 2019 avec un bilan global plutôt mitigé tant sur ses effets sociaux que financiers. Une perte nette de l'ordre de 70K€ est enregistrée en 2019.

L'engagement moyen de la SIDI auprès de ses 71 organisations partenaires en 2019 bénéficiant d'une coopération financière est de 346 K€ (315 K€ au 31/12/2018).

Pour les grandes masses de portefeuille, on enregistre un flux d'investissement de 15 104 K€ (dont Soluti et les engagements à décaisser en 2020) et de désinvestissement de 5 850 K€ (dont les radiations), soit un flux net s'élevant à 9 238 K€.

Action consolidée de la SIDI en Afrique avec FEFISOL et SOLUTI

Bien qu'étant présente et active dans plusieurs autres continents, la SIDI s'est engagée prioritairement sur le continent africain. Pour développer son action sur ce continent, la SIDI a été co-fondatrice du Fonds FEFISOL (et représentant aujourd'hui 17,4% du capital) ce qui lui a permis par ailleurs d'y investir avec des volumes plus importants en complément de son engagement propre.

La SIDI avait d'ailleurs accru sa présence dans FEFISOL en 2017 en rachetant l'essentiel des parts du fondateur ETIMOS qui voulait récupérer sa mise pour répondre à ses propres contraintes et sortir ainsi de l'activité de FEFISOL. Fonds fermé à durée limitée, « FEFISOL 1 » clôt en juillet 2021 après 10 années dont la performance a été suffisamment bonne pour que ses actionnaires considèrent dans leur majorité la reconduite de leur investissement dans « FEFISOL 2 », qui s'inscrira aussi dans la stratégie de la SIDI, en particulier dans une perspective de Transition Écologique et Sociale.

En 2019, les circonstances institutionnelles ont amené la SIDI à racheter l'intégralité des parts du capital de l'ancienne société Strømme Microfinance East Africa, SMF-EA, aujourd'hui Soluti Finance East Africa pour un montant de quelque 3,7 M€, et représentant au moment de l'acquisition un portefeuille de 13,3 M€ portant sur 25 institutions de financement rural rayonnant dans trois pays : l'Ouganda, le Kenya, et la Tanzanie.

Il s'agit pour la SIDI d'une avancée majeure pour son positionnement prioritaire en Afrique et augmente, de fait, substantiellement le nombre de ses partenariats accompagnés. Les conditions de cette acquisition ont prévu le maintien de la structuration de l'entité avec un Conseil d'Administration composé majoritairement de personnes ressources régionales et la confiance renouvelée à l'équipe opérationnelle locale.

On notera que Soluti a présenté une progression de son bilan de 13 283 K€ à 15 280 K€ et a généré un résultat net de près de 333 000 K€ durant cet exercice, ce qui est remarquable lorsque l'on connaît le modèle économique d'une faïtière régionale de refinancement (cf Annexe 11).

Ce choix stratégique vers l'Afrique s'explique à la fois par la permanence d'une demande élevée de services financiers sur ce continent de la part d'une population en forte croissance, en particulier dans les zones rurales mais aussi d'accompagnement à la structuration, la consolidation et la pérennisation des organisations africaines.

Cependant, la SIDI continue en 2019 aussi à saisir les opportunités d'investissement solidaire répondant à sa mission en Amérique Latine où elle renouvelle ses participations depuis 2017 et dans le Bassin Méditerranéen où son encours s'était bien accru en 2018.

PORTFEUILLE CONSOLIDE	SIDI DIRECT	SOLUTI	TOTAL SIDI & SOLUTI	%
TOTAL PORTFEUILLE	36 511 212	13 990 156		
Dont investissement SIDI dans FEFISOL	4 145 000			
Dont investissement SIDI dans SOLUTI Afrique de l'Est	8 492 151			
DONT PARTENAIRES DIRECTS	23 874 061	13 990 156	37 864 217	100%
CHAÎNE DE VALEUR AGRICOLE	3 431 819	42 117	3 473 936	9%
MICROFINANCE	20 442 242	13 948 039	34 390 281	91%
AFRIQUE	8 423 974	13 990 156	22 414 131	59%
AMÉRIQUE LATINE	9 822 270	0	9 822 270	26%
ASIE	153 476	0	153 476	0%
MENA	4 316 301	0	4 316 301	11%
EUROPE EST	1 158 040	0	1 158 040	3%

SIDI VIA FEFISOL	TOTAL SIDI & FEFISOL	%	CONSO NBAE
12 226 669			
	50 050 886	100%	430
1 511 216	4 985 152	10%	29
10 715 453	45 105 734	90%	81
10 952 682	33 366 812	67%	83
0	9 822 270	20%	13
0	153 476	0%	1
1 273 987	5 590 289	11%	10
0	1 158 040	2%	3

L'investissement solidaire tel que la SIDI le met en œuvre atteint en 2019 un encours consolidé de plus de 50 000 K€ pour 110 organisations partenaires dont 81 institutions de financement et 29 organisations de production et commercialisation et 83 pour le seul continent africain.

1. Présentation des comptes de résultats

Analyse du résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires 2019 de la SIDI s'élève à 1 573 274 € comprenant les prestations du CCFD-Terre Solidaire, de FEFISOL ainsi que les cofinancements, en augmentation par rapport à 2018 (1 492 837 €), et ce malgré la réduction de la contribution au financement de l'accompagnement par le CCFD.

Depuis mars 2019, la contribution de l'AFD concernant le nouveau projet FIFAD a en effet généré une utilisation des ressources pour un montant de 187 167 €.

	2019	2018
Contribution CCFD-Terre Solidaire	922 956	945 314
Cofinancements	363 330	263 468
Prestations FEFISOL	286 988	284 055
Total CA	1 573 274	1 492 837
Dont Chiffre d'affaires - Partenaires	1 338 052	1 219 402
Dont Chiffre d'affaires - France/UE	235 222	273 435

Chiffre d'affaires - Partenaires

Le chiffre d'affaires partenaires est constitué de prestations et de missions d'assistance technique et d'appui/conseil et formation réalisées sur le terrain dans les différents pays d'intervention au profit des partenaires locaux de la SIDI.

Elles sont menées auprès des partenaires tant par l'équipe opérationnelle (permanents) et des consultants rémunérés et bénévoles. Les ressources mobilisées sont consacrées à la couverture des coûts de ces prestations.

Les financements extérieurs

Comme précisé dans le tableau ci-dessus, les recettes proviennent essentiellement du CCFD-Terre Solidaire pour 922 956 € afin d'assurer la mission d'accompagnement aux partenaires SIDI et d'organismes institutionnels français et internationaux pour 363 330 €, dont 171 16 € utilisés pour l'AT FEFISOL et 187 167 € pour le Projet FIFAD (Finance Inclusive pour des Filières Agricoles Durables) par une convention de financement signée en 2019 avec l'AFD. FEFISOL a aussi permis de générer 286 988 € de prestations, dans le cadre du mandat de gestion de la SIDI pour ce fonds et ce en légère hausse par rapport à 2018.

Tableau de répartition des cofinancements des partenaires SIDI

Finance communautaire en RDC

En Euros

Pays	Partenaires	Financiers	Montants	Dont transferts aux partenaires
RDC	CCRD	CCFD	2 440	2 440
RDC	CCRD	Fond. Gilles	2 707	2 707
Total cofinancements - SIDI			5 147	5 089

On notera que ce programme d'appui à la finance communautaire cofinancé arrive à son terme le montant reçu et re-transféré en 2018 s'élevait plus de 44 K€.

Assistance technique FEFISOL

La BEI (Banque Européenne d'Investissement) et PROPARCO contribuent au financement de l'assistance technique en faveur des bénéficiaires de FEFISOL, dont les contrats de prestations, confiés à des experts extérieurs, sont gérés par SIDI.

Pour rappel/montants des engagements	Financiers	Euros
Assistance Technique (A.T.) FEFISOL	BEI	1 000 000
A.T. FEFISOL	PROPARCO	330 000
A.T. FEFISOL	Ministère des Finances Luxembourg	200 000
A.T. FEFISOL (complément 2017)	Ministère des Finances Luxembourg	100 000
A.T. FEFISOL (complément 2019)	Ministère des Finances Luxembourg	163 260
A.T. FEFISOL (complément 2019)	PROPARCO	194 475

Les sommes transférées aux prestataires d'assistance technique en 2019 représentent un montant de 171 016 € dans le cadre de l'AT FEFISOL, auxquels s'ajoutent des frais administratifs de 15 300 €, financés par la BEI pour 7 750 € et du Ministère des Finances du Luxembourg pour 7 550 €, et perçus par la SIDI SCA. A noter que ce montant est en réduction par rapport à 2018 (219 295 €) du fait de la décade initiée des activités de FEFISOL par le fait de l'horizon de sa clôture en 2021.

Projet FIFAD

Engagements cofinancés : coordination et mise en œuvre du projet FIFAD :

Programme	Financier	Euros
FIFAD	Agence Française de Développement	492 000

Mouvements financiers du programme en 2019 :

Pays	Organisation partenaire	Euros	Transfert projets
Burundi	SOCOPA	41 658	41 658
Mali	AOPP	25 700	25 700
Mozambique	IKURU	115 641	80 778
	Coordination	4 168	
	TOTAUX	187 167	148 136

Auxquels s'ajoutent des frais de prise en charge de personnel pour un montant de 39 620 € financés par l'AFD

Commentaires sur les charges d'exploitation

Répartition des charges

Elles se décomposent en deux catégories : d'une part les charges dédiées aux opérations sur le terrain, c'est à dire l'ensemble des frais liés à la mission d'accompagnement des partenaires (appui/conseil et réflexions thématiques et transversales) et d'autre part, les charges de siège qui couvrent les frais liés à la vie de la chaîne de solidarité pour le financement au Nord, soit communication, frais de fonctionnement et ressources humaines autres que celles affectées aux opérations, cf. annexe 9.

En k€	2019	2018
Charges opérations	2 126	1 711
Charges siège	1 256	1 073
Total Charges	3 382	2 784

On constate que les charges d'exploitation ont augmenté par rapport à 2018 de 19,50%. Cette augmentation porte essentiellement sur des charges de personnel, pour une part conjoncturelles.

Après la réduction des charges de personnel en 2018 de 3% par rapport à 2017, la SIDI enregistre une augmentation de ces charges, due principalement à ses mouvements durant l'année 2019 et qui s'élève à 18% sur cet exercice.

En effet, hormis une revalorisation générale de 5% pour rattrapage de perte de pouvoir d'achat (jamais faite auparavant), la SIDI a recruté quatre fonctions supports et une fonction de terrain : (i) une assistante aux opérations, (ii) une juriste, (iii) un comptable, (iv) une chargée de mission pour le Projet FIFAD et (v) un Chargé de Partenariat. Par ailleurs, trois personnes ont quitté la SIDI et les charges y afférentes s'élèvent à 68 847 € auxquelles s'ajoutent les rémunérations des nouvelles embauches.

A noter que l'essentiel des charges portées par FEFISOL restent couvertes par la SIDI.

Au 31/12/2019, le personnel SIDI est constitué de 26 personnes en effectif moyen annuel (24 personnes en 2018).

Le résultat d'exploitation 2019 est négatif de - 1 628 083 € en augmentation par rapport à 2018 (-1 182 746 €).

Les charges « Opérations »

Sans compter le portefeuille de Soluti, la SIDI est aujourd'hui en lien avec près de 100 institutions dans les pays du Sud et de l'Est dont près de 70 ont bénéficié en 2019 d'un financement sous forme de prêt, de prise de participation ou de garantie. Plus de deux tiers d'entre elles bénéficient également d'un accompagnement technique sous différentes formes adaptées à l'expression des besoins et à la demande.

Étant actionnaire d'une trentaine d'institutions, la SIDI siège au CA et l'accompagnement est fourni à travers des échanges réguliers à distance et des missions ponctuelles auprès des partenaires, réalisées par une équipe de 13 responsables géographiques appuyés par le Directeur Général et la Responsable du Développement des Partenariats (RDP) et par une vingtaine de consultants bénévoles, dont l'action est coordonnée par la Responsable de l'Accompagnement et de l'Assistance Technique (RACAT).

Les charges « Siège »

Les charges 2019 affectées au siège s'élèvent à 1 268k€.

Au cours du plan, une évolution organisationnelle a été réalisée à l'initiative du DG, avec la mise en place d'un Comité de Coordination qui a permis de mieux cerner les charges strictement réalisées au siège : tant pour coordonner et appuyer l'ensemble des opérations que pour assurer les fonctions de back office, de suivi de portefeuille, d'administration générale et de communication.

Analyse du résultat financier

	2019	2018
Produits financiers		
Revenus du portefeuille (prêts et participations)	1 580 627	1 536 479
Revenus de placement	41 887	66 488
Revenus du F.I.D.	259 099	19 396
Gains de change	65 444	213 111
Gains de change liés au portefeuille	21 733	94 109
Reprise de provisions	438 175	930 416
Autres produits	4 498	3 006
Total des produits	2 411 464	2 863 006
Charges financières		
Dotations pour risques financiers	40 250	36 505
Dotations pour risques financiers- Participations		235 205
Dotation pour risques financiers – Apport SIDI	207 714	
Intérêts sur emprunts	50 103	63 732
Intérêts sur compte courant		7 234
Perte sur participation (TEMBEKA/ FINANCOOP)		829 481
Perte sur participation FOPEPRO / SAINDESUR	352 230	
Perte sur cessions actions - Valeur Mobilière Placement	53 830	16 850
Pertes de change	4094	3 053
Pertes de change liées au portefeuille	120 207	217 726
Total des charges	833 236	1 409 786
Résultat financier	1 578 228	1 453 220

Commentaires sur les produits financiers

Quant aux flux des revenus de portefeuille (Dividendes, intérêts sur prêts, commissions d'engagement et commissions sur garanties), ils s'élèvent à 1 580 627 € € et ont augmenté de 3 % par rapport à 2018. Cette augmentation s'explique par la poursuite de la diversification du portefeuille rendue possible par la croissance du capital.

En matière de rendement et gestion de trésorerie des devises, on observe en 2019 :

- La performance des revenus financiers de placement est significative par rapport à 2018. Ils représentent 300 986 € dont 259 099 € des revenus du FID.
- Les flux en dollars USD par rapport à l'euro, des comptes bancaires ont eu un impact moins conséquent par rapport à 2018 (213 111 €). Ils représentent 65 444 €.
- La gestion des opérations en USD du portefeuille a généré des gains et des pertes de change sur opérations du portefeuille, mentionnés distinctement dans le compte de résultat pour respectivement 21 733 € (gains) et 120 207 € (pertes).

Concernant les provisions, les reprises en 2019 restent significatives, même si elles le sont moindres que celles de 2018 enregistrées suite aux mesures de recouvrement engagées après l'exercice très exposé de 2017.

Elles représentent un montant de 400 969 € qui porte sur l'activité de portefeuille et se répartit comme suit concernant les participations de la SIDI dans les organisations partenaires suivantes :

- 30 729€ : FINANCOOP,
- 347 825 € : fonds FOPEPRO,
- 2 115€ : COOPMED,
- 27 145€ : fonds KAMPANI.

Mais aussi 20 300€ en remboursement partiel du DAT de FINANCOOP,

Par ailleurs, les cessions sur obligations chez MEEESCHAERT représentent un montant de 53 830 €. En parallèle, les revenus du FID représentent 259 099 € ce qui génèrent des produits financiers pour l'année de 205 269 €.

Commentaires sur les charges financières

Comme lors des précédents exercices, la SIDI a été amenée à provisionner certains risques du portefeuille sur ses fonds propres pour 2019 et cela concerne uniquement des participations, - 40 250 € dotation pour couvrir la participation de SEFEA

Pour la première année et en application de la résolution approuvée en Assemblée Générale le 5 juin 2019, la SIDI a constitué un fonds pour couvrir les risques financiers et contribuer ainsi au FID. Sa quote-part s'élève à 207 714 € et se répartit comme suit :

- 96 528 € dotation pour couvrir les participations,
- 102 226 € dotation pour couvrir les prêts,
- 8 960 € dotation pour couvrir les écarts de change sur prêts

Par ailleurs et pour mémoire, les provisions sur l'activité de portefeuille sont imputables sur le Fonds d'Incitation et de Développement - FID que la SIDI a constitué et dont l'évolution présente le profil suivant :

Membre du FID	2016	2017	2018	2019
Congrégation SAAP	1 640 106,65	1 976 553,76	1 933 208,67	4 220 880,39
CCFD-Terre Solidaire	570 407,44	526 815,32	515 262,45	505 313,77
SIDI (décision AG 2019)				456 752,41
Total au 31/12/N	2 210 514,09	2 503 369,09	2 450 489,12	5 182 946,57
Risque impacté sur le périmètre du FID	1 816 802,12	3 219 853,23	2 438 139,46	2 632 525,69
Risque/Total FID	82%	128%	99%	50,79%

Le FID a enregistré en 2019 deux événements d'importance : un substantiel abondement par la Congrégation SAAP ainsi que l'apport de la SIDI émanant de la décision prise par l'AG SIDI SCA de juin 2019 qui a entériné le principe d'imputer le report à nouveau sur le dispositif de couverture de risque de portefeuille afin de souligner l'implication de la SIDI elle-même dans la couverture du risque inhérent à sa mission. Ces deux contributions permettent à la SIDI de disposer d'une bonne capacité de couverture de risque de portefeuille pour l'avenir.

Pertes de portefeuille

On constate également des pertes couvertes par la SIDI sur les prêts et les participations qui se décomposent comme suit :

- 4 808 € pour perte du prêt AGROSOLIDARIA (Colombie),
- 348 046 € pour liquidation de la participation FOPEPRO,
- 4 184 € pour liquidation de la participation SAINDESUR.

Les pertes de change sur l'exercice 2019 s'élèvent à 124 301 €, dont 4 094 € sur les opérations courantes en devises et 120 207 € sur les prêts.

La SIDI consolide ses capacités de couverture de risque car elle n'est jamais à l'abri de (nouveaux) risques qui surviennent et ce notamment du fait de la dégradation de l'environnement de sécurité dans certaines régions d'Afrique, notamment dans les pays de la bande du Sahel mais aussi avec les effets attendus de la pandémie du coronavirus Covid-19 qui sévit au moment de la rédaction de ce présent rapport.

En conclusion, le résultat financier est positif de 1 578 228 €, essentiellement constitué des opérations sur l'activité du portefeuille, en augmentation de 8,50% par rapport à 2018

Analyse du résultat exceptionnel

	2019	2018
Produits exceptionnels	1 250 658	228 430
Charges exceptionnelles		3 430
Résultat exceptionnel	1 250 658 €	225 000 €

Commentaires sur les produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'explique par la cession partielle de titres de participation de la SIDI chez Centenary Bank en Ouganda pour un montant de 1 250 658 €.

Cette transaction a été faite à la demande de l'actionnaire majoritaire de Centenary Bank dans le cadre d'une restructuration institutionnelle réglementaire amenant la création d'un groupe qui distinguera l'activité bancaire des autres activités et permettant aussi, sur requête de l'organe de supervision de permettre à 23 entités proches de l'actionnaire majoritaire de devenir actionnaires de la banque.

En cédant 1,09% du capital détenu, la SIDI conserve 10,5% de celui-ci et maintient son droit de siège au Conseil d'Administration de Centenary Bank, en plus de siéger à celui de son Group.

Il convient ici de rendre hommage aux personnes qui ont construit le positionnement de la SIDI au sein de Centenary Bank qui, en 2020, vise l'offre de services à près de 2 millions de personnes, essentiellement des zones rurales du pays.

Résultat net de l'exercice 2019

Le Rapport de Gestion 2016 avait enregistré un résultat net positif de 921 669 € assorti du commentaire suivant : « Ce résultat permet de consolider la situation patrimoniale de la SIDI et contribuer à assurer la couverture des risques à venir ».

En 2017 et comme indiqué dans le Rapport de Gestion de cet exercice-là, la SIDI avait enregistré un résultat net négatif de 525 909 € consécutif au cumul des risques de portefeuille et d'écarts de conversions exceptionnellement élevés. En 2018, le résultat net à nouveau positif de 495 475€ s'est expliqué par la reprise de nombreuses provisions de portefeuille ainsi que par la forte réduction des écarts de conversion.

En 2019, la SIDI enregistre également un résultat net positif de 1 200 803 € dont la composition est expliquée par la combinaison des facteurs analysés dans les parties antérieures du présent Rapport de Gestion. Ce résultat, ajusté aux obligations statutaires d'abondement de SIDI Gestion SAS et de constitution de réserves, sera imputé en report à nouveau pour 75% de son montant et 25% dans un compte interne de réserve spécifique de couverture du risque de portefeuille SIDI et ce conformément aux résolutions des instances SIDI en 2018.

On notera cependant que sans le produit exceptionnel élevé, la SIDI aurait généré un résultat net négatif. Le modèle économique de la SIDI s'avère toutefois robuste et ce malgré sa mission d'investissement solidaire, y compris dans des zones et auprès de partenaires vulnérables, par définition exposés à un éventail complexe de risques. Enfin, la non distribution de dividendes est une autre manifestation de la volonté de la SIDI de sa consolidation institutionnelle.

2. Présentation des comptes de bilan

Les emplois

En Euros	2019	2018
EMPLOIS		
<u>Emplois stables</u>	-	-
Immobilisations incorporelles	7 626	
Immobilisations corporelles	40 275	37 237
Immobilisations financières		
- Participations	18 940 853	14 987 711
- Placements FID à L.T.	4 770 101	3 856 809
- Prêts	12 769 326	11 338 181
Autres immobilisations	154 808	154 808
Intérêts courus sur prêts	48 322	102 881
Total Emplois stables	36 731 311	30 477 628
<u>Valeurs d'exploitation</u>	-	-
Clients	69 466	104 049
Cofinancements : AT FEFISOL	115 085	200 000
Autres : État	9 679	33 025
Débiteurs divers	930 151	133 516
Charges constatées d'avance	23 405	20 451
Écart de conversion d'actif	8 960	
Sous-total Valeurs d'exploitation	1 156 746	491 041
<u>Liquidités</u>	-	-
Valeurs mobilières de placement	4 527 758	6 827 328
Disponibilités	5 409 115	2 705 116
Caisses	8 422	7 721
Sous-total Liquidités	9945 295	9 540 165
TOTAL DES EMPLOIS	47 833 352	40 508 834

Les faits marquants portant sur les emplois sont :

- On constate la poursuite du mouvement de hausse des participations, de 26% en 2019 par rapport à 2018 (cf Annexe 1.), qui s'explique par l'aboutissement de plusieurs instructions. Toutefois, des transformations de prêt en participation restent à opérer en 2020 (pour des raisons de conformité réglementaire, pour BanCodesarrollo (Équateur) pour 703 792 € (800 000 USD) et 174 709€ pour SembrarSartawi (Bolivie),
- Les placements à long terme ont augmenté de 23,5 % par rapport à 2018 par une importante contribution au FID,
- Les prêts ont augmentés de 13% par rapport à 2018, comme résultat des identifications effectuées durant ces deux exercices.

Les ressources

En Euros	2019	2018
RESSOURCES		
<u>Ressources stables</u>	-	-
Capital	29 655 504	26 842 136
Réserves :		
- Réserve légale	2 226 935	2 202 160
- Autres réserves	2 542 829	2 542 829
....- Réserve SIDI pour couverture de portefeuille	465 745	
Résultat de l'exercice	1 200 803	495 475
<u>Dettes à long terme</u>		
Actionnaires (comptes courants d'associés)	4 220	4 132
Actionnaire – SIDI GESTION	10 000	10 000
CCA - FID	4 741 194	2 448 471
CCA - Personnes physiques	334 736	334 736
CCA - Personnes morales	873 502	873 502
Concours bancaires	451 821	959 590
Total Ressources stables à L.T.	6 415 473	4 630 431
<u>Ressources stables d'exploitation</u>	-	-
Provisions pour risques de change	8 960	
Provisions pour risques et charges	224 090	215 737
Total Ressources stables d'exploitation	233 050	215 737
<u>Dettes courantes</u>		
Fournisseurs d'exploitation	74 906	73 056
Dettes fiscales et sociales (Urssaf etc)	430 728	443 599
Dettes diverses d'exploitation	573 376	168 484
Investissements engagés à réaliser en 2020	580 659	86 804
Produits constatés d'avance	722 495	281 085
Sous-total Dettes d'exploitation	2 382 163	1 053 029
<u>Financements à court terme</u>		
Billets à ordre (BAO)	2 588 075	2 527 038
Emprunt participatif	122 779	150 000
Sous-total Ressources à court terme	2 710 854	2 677 038
TOTAL DES RESSOURCES	47 833 352	40 408 835

Commentaires sur les ressources

Concernant le profil des ressources de la SIDI en 2019, on notera les faits suivants :

1. Le capital, variable depuis le changement de statut de la SIDI en 2013, a augmenté de plus de 10,50% par rapport à celui du 31 décembre 2018,
2. Les produits constatés d'avance proviennent essentiellement des bailleurs de fonds (BEI, PROPARGO) pour constituer le fonds d'Assistance Technique au profit des bénéficiaires de FEFISOL. A partir de 2019 et pour trois ans, l'AFD cofinance le projet FIFAD pour la coordination et la mise en œuvre d'opération d'accompagnements au profit de partenaires SIDI relevant de l'Axe 2 (chaînes de valeurs et organisations de producteurs en Afrique),
3. En 2019, afin de consolider le FID des apports conséquents ont été réalisés afin de couvrir des risques inhérents aux investissements financiers, de la Congrégation des Sœurs Auxiliatrices (SAAP) pour 2 370 773 € et ESD pour 15 000 €,
4. L'ensemble des écarts de conversion et les provisions sur le portefeuille (prêts et participations) sont imputés à hauteur du F.I.D., hors ceux prélevés sur la quote-part SIDI,
5. Dans le cadre de la cession partielle des titres de Centenary Bank et par précaution la SIDI a provisionné l'impôt local, dont le règlement effectif fait l'objet d'une négociation avec le cédant pour un montant de 535 996 € et n'a pas pris le risque de l'intégrer immédiatement dans la plus-value,
6. Un complément de provisions pour charges de 8 353 € a été constaté afin de pallier aux futurs départs en retraite de l'ensemble du personnel. Aucun départ en retraite en 2019.
7. La trésorerie de la SIDI est passée de 7 013 k€ en 2018 à 7 234 k€ en 2019 (en réduction par rapport aux exercices antérieurs, 8 421 k€ en 2017 et 9 929k€ en 2016),
8. Au début de l'année 2019, un emprunt a été remboursé pour un montant de 300 000 € (cf tableau des emprunts). En 2019, trois emprunts ont été souscrits pour un montant de 500 000 €. Le total des emprunts en cours est de 2 500 000 € ce qui représente une augmentation de 9% par rapport à 2018,
9. L'ensemble de ces opérations sont réalisées dans le cadre des accès aux « poches solidaires » de SIDI de l'agrément « ESUS » (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) dont bénéficie la SIDI et qui avait été renouvelé en 2018 pour une période de 5 ans,
10. Dans le cadre d'un partenariat innovant, et ce, pour la cinquième année, avec Banca Popolare Etica en Italie suite à un partenariat et une participation croisés, une ligne de crédit de 523 a été ouverte auprès de cette banque éthique au profit de la SIDI dans le cadre d'une coopération vers l'Afrique¹ pour des modalités de prêts en faveur de partenaires SIDI au Burkina Faso pour un montant de 201 K€, au Mali pour 231 K€ et 90 K€ au Zimbabwe. Une façon de faire vivre l'Europe par le concret
11. L'Administration fiscale avait donné gain de cause à la SIDI en 2018 sur le litige en matière de fiscalité territoriale. Une nouvelle vérification fiscale se produira en 2020,

¹ Après d'autres coopérations établies avec Banca Popolare Etica en Palestine et dans les Pays andins,

3. Informations spécifiques

Par application de la loi, il est porté à la connaissance du Conseil de Surveillance les informations suivantes :

- Aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.
- Les mentions concernant les détenteurs de capital visés par l'article 356-3 de la loi du 24 juillet 1966 sont les suivantes :

Principaux actionnaires	% capital ou droits de vote aux AG 31/12/2019	% capital ou droits de vote aux AG 31/12/2018
CCFD-Terre Solidaire	> 10%	> 10%
Natixis Solidaire	< 20%	< 20%
Epargne Solidarité Développement (représentation des actionnaires individuels)	> 33%	> 33%
Congrégation des Sœurs Auxiliatrices	> 10%	> 10%

En 2018, la rémunération brute du cadre dirigeant de la Société s'élève à 70,50 k€.

4. Contexte 2020

L'épidémie de pneumonie virale du Covid 19, qui s'étend notamment à l'Europe à partir de la Chine depuis janvier 2020 mais dont on ignore encore l'ampleur géographique (y compris et notamment dans les pays d'intervention de la SIDI) et la durée, fait peser un risque de retournement sévère.

En particulier, les restrictions à la mobilité dans les zones touchées, l'impact manifeste sur les services financiers et les chaînes de valeur de l'interruption économique prolongée dans les zones impactées et la diffusion de la crise sanitaire au secteur des services (recettes commerciales, transport aérien, ventes locales...) devraient se traduire par un affaissement de la conjoncture au moins au premier semestre 2020.

Il s'agit d'un événement postérieur à la clôture n'ayant pas eu d'impact sur les comptes au 31 décembre 2019, mais qui pourrait avoir des impacts significatifs en 2020.

Annexes

Annexe 1 - Évolution des engagements

	Audit déc-16	Audit déc-17	Audit déc-18	Realisé déc-19
Portefeuille Sud brut (post radiations)	21 844 885	25 472 574	27 272 674	36 511 212
- dont portefeuille brut de prises de participation	11 709 314	13 522 416	15 461 366	19 143 402
- dont portefeuille brut de prêts & avances de trésoreries	9 833 410	11 601 898	11 403 164	13 823 933
- dont garanties aux partenaires	302 161	348 260	408 144	3 543 876
- dont investi dans des fonds continentaux	3 981 446	4 926 330	5 501 330	4 145 000
- dont investi dans SOLUTI East Africa				8 492 151
- dont portefeuille direct	17 863 439	20 546 245	21 771 344	23 874 061
Portefeuille moyen par partenaire directe	251 598	289 384	315 527	346 001
Répartition du portefeuille	100%	100%	100%	100%
Prises de participation	54%	53%	58%	52%
Prêts	45%	46%	41%	38%
Garanties	1%	1%	1%	10%
Afrique	53%	56%	48%	57%
Am. Latine	26%	30%	30%	27%
Asie	1%	1%	1%	0%
Bassin Med.	10%	6%	14%	12%
PECO	9%	7%	7%	3%
Microfinance	80%	83%	86%	91%
Chaîne de valeur agricole	20%	17%	14%	9%
Portefeuille direct	82%	81%	80%	65%
Portefeuille indirect	18%	19%	20%	35%
Revenus du portefeuille	1 543 931	1 361 634	1 728 446	2 627 349
Dividendes	763 684	842 889	758 112	876 940
Plus ou moins values de cession	43 928	-	225 000	1 250 658
Rendement annuel moyen du PF PP	7,9%	6,7%	6,6%	12,3%
Intérêts sur les prêts	650 637	449 139	654 749	606 202
Rendement annuel moyen du portefeuille de prêts	6,5%	4,2%	5,6%	4,8%
Autres revenus du portefeuille	85 683	69 606	90 584	93 549
Portefeuille de prêt net des risques	8 930 343	9 976 893	10 032 404	12 414 781
Portefeuille prêt brut avant radiation	10 062 890	11 809 061	11 436 380	13 878 492
Provisions pour risque de change	-	601 440	383 932	113 555
Provisions pour risque de contrepartie	903 067	1 023 559	960 044	1 295 597
Pertes	229 479	207 163	60 000	54 559
% pertes & prov/PF brut avant radiation	11,3%	15,5%	12,3%	10,5%
Portefeuille à risque (PAR 90)	972 822	1 230 704	1 020 229	1 188 779
PAR 90 (%)	9,9%	10,6%	9,0%	9,3%
PAR 90 microfinance (%)	6,6%	2,8%	1,3%	0,8%
PAR 90 chaîne de valeur agricole (%)	17,2%	42,4%	48,6%	54,8%
Nombre de partenaires dans le PAR90	12	8	11	12
Chantiers d'accompagnement (SIDI/Fondation ACTES)				
Nb de partenaires avec contrat d'AT (sur TDR)			10	15
Nb de partenaires avec "accompagnement personnalisé"			45	16
Nb de partenaires bénéficiant d'accompagnement			45	31
Nb de chantiers d'accompagnement TES/PSE			6	1
Nb de sièges dans la gouvernance (hors fonds)	25	26	29	29

Annexe 2 - Synthèse du portefeuille SIDI au 31.12.2019

Pays	Portefeuille local	type	Région	PF au 31/12/2018	Participation	prêt	Garantie	Total PF brut après réductions
AFRIQUE	FEFISOL	MICROFI	AF	4 145 000	4 145 000	-	-	4 145 000
AFRIQUE	KAMPANI	CHVA	AF	150 000	150 000	-	-	150 000
AFRIQUE	SOLUTI	MICROFI	AF	1 166 321	4 215 193	1 600 001	2 676 957	8 492 151
AFRIQUE DU SUD	SEF	MICROFI	AF	521 034	-	274 253	-	274 253
BENIN	RENACA	MICROFI	AF	-	-	304 898	-	304 898
BURKINA FASO	PAMFBF	MICROFI	AF	402 465	-	201 233	-	201 233
BURKINA FASO	SINCO	CHVA	AF	99 333	-	99 333	-	99 333
BURKINA FASO	SINERGI BURKINA FASO	CHVA	AF	76 225	76 225	-	-	76 225
BURUNDI	ISHAKA MICROFINANCE	MICROFI	AF	43 842	43 842	-	-	43 842
ETHIOPIE	HARBU – ETHIOPIE	MICROFI	AF	154 251	-	-	139 351	139 351
ETHIOPIE	BUUSAA GONOFAA	MICROFI	AF	-	-	-	500 000	500 000
GUINEE	CRG	MICROFI	AF	171 576	171 576	-	-	171 576
GUINEE	WOKO	CHVA	AF	16 109	-	14 314	-	14 314
MADAGASCAR	UCLS	CHVA	AF	150 000	-	201 585	-	201 585
MADAGASCAR	NUTRIZAZ	CHVA	AF	100 529	107 455	-	-	107 455
MADAGASCAR	PHILEOL	CHVA	AF	44 814	-	44 814	-	44 814
MADAGASCAR	SIPEM	MICROFI	AF	272 927	272 927	-	-	272 927
MADAGASCAR	VAMATRA	MICROFI	AF	153 893	-	-	127 568	127 568
MALAWI	MICROLOAN FOUNDATION LLT	MICROFI	AF	86 804	-	86 804	-	86 804
MALI	BMS SA	MICROFI	AF	552 469	552 469	-	-	552 469
MALI	KAFO JIGINEW	MICROFI	AF	1 000 000	-	1 341 178	-	1 341 178

MOZAMBIQUE	CONFIANCA	MICROFI	AF	-	-	280 443	-	280 443
MOZAMBIQUE	IKURU	CHVA	AF	123 688	123 688	-	-	123 688
NIGER	ACEP NIGER	MICROFI	AF	304 898	-	271 020	-	271 020
NIGER	FCMN-NIYA	CHVA	AF	240 308	-	217 441	-	217 441
NIGER	SINERGI NIGER	CHVA	AF	125 770	125 770	-	-	125 770
NIGER	TAANADI COOPERATIVE	MICROFI	AF	64 338	-	56 716	-	56 716
UGANDA	CENTENARY BANK	MICROFI	AF	475 424	430 708	-	-	430 708
UGANDA	KATERERA	CHVA	AF	129 930	-	128 420	-	128 420
UGANDA	SEMULIKI	CHVA	AF	115 417	-	115 417	-	115 417
RDC	CCRD	MICROFI	AF	17 645	17 645	-	-	17 645
RDC	COOCEC	MICROFI	AF	113 690	-	37 897	-	37 897
RDC	KAWA KABUYA	CHVA	AF	108 657	-	65 597	-	65 597
RWANDA	BUHANGA	CHVA	AF	-	-	3 918	-	3 918
RWANDA	KOPAKAMA	CHVA	AF	156 091	-	125 177	-	125 177
SENEGAL	FAYOR ENERGIES RENOUVELABLES	CHVA	AF	22 868	22 868	-	-	22 868
SENEGAL	UM PAMECAS	MICROFI	AF	500 000	-	500 000	-	500 000
TANZANIE	MUCOBA	MICROFI	AF	144 760	-	118 782	-	118 782
TANZANIE	MVIWAMBI	CHVA	AF	127 057	-	113 724	-	113 724
TANZANIE	YETU microfinance PLC	MICROFI	AF	435 800	435 800	-	-	435 800
TOGO	ASSILASSIME	MICROFI	AF	-	-	304 898	-	304 898
TOGO	FECECAV	MICROFI	AF	60 530	-	39 949	-	39 949
ZIMBABWE	UNTU	MICROFI	AF	94 996	-	24 319	-	24 319
AMERIQUE LATINE	FOPEPRO	CHVA	AL	495 330	348 046	-	-	-
AMERIQUE LATINE	SICSA	MICROFI	AL	1 217 899	799 447	658 509	-	1 457 956
BOLIVIE	JMPRO	MICROFI	AL	-	-	537 105	-	537 105
BOLIVIE	SEMBRAR SARTAWI	MICROFI	AL	1 013 281	-	1 016 897	-	1 016 897
CHILI	FINANCOOP	MICROFI	AL	153 954	153 954	-	-	153 954
COLOMBIE	AGROSOLIDARIA	CHVA	AL	56 500	-	54 559	-	-

COLOMBIE	CONSOLIDAR	MICROFI	AL	100 220	100 220	-	-	100 220
EQUATEUR	BANCO DESAROLLO	MICROFI	AL	703 560	762 329	703 792	-	1 466 121
EQUATEUR	BANCO SOLIDARIO	MICROFI	AL	165 355	165 355	-	-	165 355
EQUATEUR	COFROBICH	CHVA	AL	129 415	-	180 328	-	180 328
EQUATEUR	FONM/SOEAM	CHVA	AL	273	-	273	-	273
NICARAGUA	FONDO DE DESARROLLO LOCAL	MICROFI	AL	1 113 943	1 247 324	769 022	-	2 016 346
PEROU	CAFE PERU COOPERATIVE	CHVA	AL	841 195	841 195	202 867	-	1 044 062
PEROU	CREDIFLORIDA	MICROFI	AL	347 117	142 844	102 136	-	244 980
PEROU	FORTALECER	MICROFI	AL	447 281	455 188	-	-	455 188
PEROU	PROEMPRESA	MICROFI	AL	1 060 955	1 137 438	-	-	1 137 438
URUGUAY	SAINDESUR	MICROFI	AL	108 679	47 483	-	-	-
LAOS	FC - DORKKHOUN DTMFI	MICROFI	AS	153 476	153 476	-	0	153 476
EUROPE	SEFEA	MICROFI	EE	211 000	161 000	50 000	-	211 000
KOSOVO	KRK	MICROFI	EE	1 519 977	339 977	420 000	-	759 977
MOLDAVIE	MICROINVEST	MICROFI	EE	187 062	187 062	-	-	187 062
LIBAN	FAIR TRADE TOURISM LIMITED	CHVA	MENA	346 423	45 964	300 459	-	346 423
LIBAN	AL MAJMOUA	MICROFI	MENA	876 501	-	876 501	-	876 501
MAROC	ALAMANA	MICROFI	MENA	81 772	-	49 063	-	49 063
MAROC	ATTADAMOUNE	MICROFI	MENA	-	-	500 000	-	500 000
MENA	COOPMED	MICROFI	MENA	500 000	500 000	-	-	500 000
PALESTINE	ACAD	MICROFI	MENA	822 783	384 532	394 425	-	778 958
PALESTINE	ASALA	MICROFI	MENA	196 307	-	65 438	-	65 438
PALESTINE	DAMAN	MICROFI	MENA	104 497	4 497	-	100 000	104 497
TUNISIE	ENDATAMWEEL	MICROFI	MENA	1 070 434	670 434	300 000	-	970 434
TUNISIE	BENI GRHEB	CHVA	MENA	-	-	124 988	-	124 988

Annexe 3 - Comptes de résultats

	2019	2018
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires		
Contribution C.C.F.D. accompagnement des partenaires SIDI	922 956	945 314
Cofinancements	5 147	44 174
Cofinancements - AT FEFISOL	171 016	219 295
Cofinancements - Projet FIFAD	187 167	
Prestations partenaires - FEFISOL	286 988	284 055
Produits du portefeuille (jetons de présence, commissions ...)	93 207	90 584
Produits d'activités	61 496	29 821
Reprise prov. & transfert de charges	26 682	33 014
Total des produits	1 754 659	1 646 256
Charges d'exploitation		
Charges d'exploitation courante	795 382	787 186
Frais de personnel	2 008 449	1 702 462
Dotations aux amortissements	23 586	11 069
Dotations pour charges	8 353	44 069
Pertes sur créances	19 690	
Subventions accordées	153 225	44 174
Prestations de service : AT FEFISOL	171 016	219 295
Prestations de service : projet FIFAD	148 136	
Autres charges	54 906	20 746
Total des charges	3 382 742	2 829 002
Résultat d'exploitation	1 628 083	1 127 745
Produits financiers		
Revenus du portefeuille (prêts et participations)	1 580 627	1 536 479
Revenus de placements	41 887	66 488
Revenus de placements - FID	259 099	19 396
Gains de change	65 444	213 111
Gains de change liés au portefeuille	21 733	94 109
Reprise de provisions	438 175	930 416
Autres produits	4 498	3 006
Total des produits	2 411 464	2 863 004
Charges financières		
Dotation pour risques financiers	40 250	36 505
Dotation pour risques financiers sur participations		235 205
Dotation pour risques financiers - FID	207 714	
Intérêts sur emprunts	50 103	63 732
Intérêts sur compte courant		7 234
Pertes sur prêt	4 808	
Pertes sur participation - liquidation : FOPEPRO/SAINDSUR	352 230	829 481
Cessions actions - Valeur Mobilière Placement	53 830	16 850
Pertes de change	4 094	3 053
Pertes de change liées au portefeuille	120 207	217 726
Total des charges	833 236	1 409 786
Résultat financier	1 578 228	1 453 220
Produits exceptionnels - Centenary Bank Uganda	1 250 658	228 430
Charges exceptionnelles		3 430
Résultat exceptionnel	1 250 658	225 000
Impôts sur le résultat		
Résultat net	1 200 803	1 495 475

Annexe 4 Bilan comptable

ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	EXERCICE		PASSIF	EXERCICE	
			au 31/12/2019	2018		au 31/12/2019	2018
ACTIF IMMOBILISÉ					CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Capital	46 555 504	26 041 118
Logiciels	1 724 4	54 997	7 870		Reserves		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Reserve légale	2 776 945	2 702 290
Installations, agencement	19 7524	1 074 618	11 620	27 370	Autres réserves	2 547 879	1 542 816
Matériel de bureau et informatique	179 661	90 076	31 655	98 8	Autres réserves detours au rattachement du PI	445 745	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					Resultat de l'exercice	1 700 808	885 675
Participations	30 349 273	408 344	18 940 853	14 987 713			
Prêts	11 873 914	202 226	12 769 326	11 734 103			
Autres immobilisations financières	1 48 898		154 898	154 898			
Immobilisations sur prêts	46 322		48 422	102 833			
Total Actif	5 798 008	1 714 345	51 961 210	46 871 457		50 093 616	32 082 610
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
CRÉANCES					Provisions pour risques	8 560	
Clients	69 486		69 486	104 049	Autres provisions	224 090	215 717
Comptes courants	115 085		115 085	200 000			
Autre Etat	9 679		9 679	11 025	DETRES		
Dettes divers	930 151		930 151	113 516	CA - Actionnaires	4 220	4 332
Transfert en participation en 2020					Autres CA - SIDI SATECH	30 040	30 040
1 830 000 USD à Banco de Mexico					CA - FID	4 761 394	2 448 471
2 774 709 à la Banque BNP					CA - Personnes morales	8 715 502	8 715 502
Valués modulaires de placement	9 454 117	156 350	9 297 818	10 644 137	CA - Personnes physiques	544 736	344 736
Disponibilités	5 409 115		5 409 115	2 705 116	Emprunts (Billets à Ordre)	2 710 854	2 527 038
Caisse	8 422		8 422	7 723	Emprunts bancaires	451 871	699 590
COMPTES DE REGULARISATION					Sous-total Dettes à long terme	8 126 827	7 157 469
Charges constatées d'avance	23 405		23 405	20 451	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 906	73 054
Revenu de rattachement	8 960		8 960		Dettes fiscales et sociales	4 30 724	443 599
Total Passif	5 798 008	1 714 345	51 961 210	46 871 457	Investissements à réaliser en 2020	580 659	86 804
TOTAL GÉNÉRAL (1+2)	48 828 009	992 237	47 835 772	46 508 875	Autres dettes	579 176	168 484
					Sous-total Dettes courantes	1 659 669	771 945
					COMPTES DE REGULARISATION		
					Produits constatés d'avance	722 495	283 085
					Total Passif	51 506 490	32 210 899
					TOTAL GÉNÉRAL (1+2)	47 835 772	46 508 875

Annexe 5 - Ressources externes

3.1. Cofinancements bailleurs

PAYS	PROJETS	FINANCEURS	MONTANT DE LA CONVENTION	MONTANTS RECUS	ACTIVITES / PRODUITS			Montant Proj. 2019	Charges Sid 2019	Total Charges 2019
					2018	2019	2020			
RDC	CCRD	CCFDMUS2	41 500	41 500	5 438	2 440	0	2 440	0	2 440
RDC	CCRD	GILRDC	20 000	20 000	17 293	2 707	0	2 649	58	2 707
Sous-total CCRD			61 500	61 500	22 731	5 147	0	5 089	58	5 147
RDC	RDC0	CCFDMUS2	41 500	41 500	21 443	0	0	0	0	0
Sous-total AUTRE - RDC			41 500	41 500	21 443	0	0	0	0	0
SENEGAL	JARINOO	MERKUR	21 341	21 341	0	0	716	0	0	0
Sous-total JARINOO JANT BI			21 341	21 341	0	0	716	0	0	0
SENEGAL	UGPM	CRLUGPM	10 000	10 000	0	0	0	0	0	0
Sous-total UGPM			10 000	10 000	0	0	0	0	0	0
TOGO	FECECAV	ADAFECEC	10 000	10 000	0	0	2 818	0	0	0
Sous-total FECECAV			10 000	10 000	0	0	2 818	0	0	0
Total COFINANCEMENTS			144 341	144 341	44 174	5 147	3 534	5 089	58	5 147

3.2 Cofinancements FEFISOL

FINANCEURS	MONTANT DE LA CONVENTION	MONTANTS RECUS	MONTANTS A RECEVOIR	ACTIVITES /PRODUITS			Charges SIDI
				2018	2019	2020	2019
BEI	1 000 000	1 000 000	0	79 182	42 690	43 520	42 690
FEFILOCA	235 660	235 660	0	30 281	20 024	11 923	20 024
MIFILUX2	100 000	100 000	0	53 917	6 654	8 549	6 654
MIFILUX3	120 000	120 000	0	0	0	120 000	0
MIFILUX4	43 260	43 260	0	0	0	43 260	0
MINISFIN	200 000	200 000	0	15 216	37 220	26 689	37 220
PROPARCO	524 475	409 390	115 085	40 699	64 427	199 806	64 427
FEFISOL AT	2 223 395	2 108 310	115 085	219 295	171 016	453 748	171 016

Annexe 6 - Emprunts

N° COMPTES	NOMS	DUREE DE L'EMPRUNT	ECHEANCE DE REMBOURSEMENT	DATE OCTROI	DATE DE VERSEMENT	MONTANT	CAPITAL RESTANT Dû EN DEVISE	CAPITAL REMBOURSE EN EUR	TOTAL EUR COURS AU 31/12/2019	SOLDE COMPTA EN EUR	INTERETS COURUS
164 407	BAO FAIM & DEVELOP TRESO (T1)	60,5 années	31/01/19	31/01/14	31/01/14	300 000	300 000	300 000			
164 408	CC BAO CONFIANCE SOLIDAIRE (T1)	48,4 années	30/06/23	21/06/19	21/06/19	150 000	150 000		150 000	150 000	
164 409	CC BAO CONFIANCE SOLIDAIRE (T1)	36,3 années	30/06/22	21/06/19	21/06/19	150 000	150 000		150 000	150 000	
164 410	CC BAO CONFIANCE SOLIDAIRE (T1)	60,5 années	28/06/24	21/06/19	21/06/19	200 000	200 000		200 000	200 000	
TOTAL 1644				EUR		800 000	800 000	300 000	500 000	500 000	5 453
164 602	BNP MULTIPAR SOLIDAIRE (T1)	36,3 années	19/01/21	19/01/18	19/01/18	500 000	500 000		500 000	500 000	
TOTAL 1646				EUR		500 000	500 000		500 000	500 000	4 986
164 704	BO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	60,5 années	25/01/23	15/01/18	15/01/18	500 000	500 000		500 000	500 000	
TOTAL 1647				EUR		500 000	500 000		500 000	500 000	10 408
164 803	BAO - NATIXIS SOLIDAIRE (T1)	48,4 années	26/06/21	28/06/17	28/06/17	500 000	500 000		500 000	500 000	
164 804	BAO - NATIXIS SOLIDAIRE (T1)	60,5 années	27/06/22	28/06/17	28/06/17	500 000	500 000		500 000	500 000	
TOTAL 1648				EUR		1 000 000	1 000 000		1 000 000	1 000 000	20 910
167 500	SIFA - EMPRUNT PARTICIPATIF (T1)	60,5 années	07/12/19	02/02/18	02/02/18	150 000		27 221	122 779	122 779	
TOTAL 1675				EUR		150 000		27 221	122 779	122 779	
								327 221	2 622 779	2 622 779	41 757

Annexe 7 - Résultats sur les 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	29 655 504	26 842 136	25 164 360	22 021 608	20 078 440
b) Nombre d'actions émises	18 229	11 038	20 676	12 784	10 285
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 573 274	1 492 837	1 680 837	1 436 328	1 711 224
b) Bénéfice avant impôt amortissements & provisions	1 034 922 -	108 093	434 579	589 724	1 321 794
c) Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-	-
d) Bénéfice après impôt avant amortissements & provisions	1 034 922 -	108 093	434 579	589 724	1 321 794
e) Bénéfice après impôt amortissements & provisions	1 200 803	495 475 -	525 909	921 669	1 051 398
f) Montants des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
g) Participation des salariés	-	-	-	-	-
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt avant amortissements & provisions	57 -	10	21	46	129
b) Bénéfice après impôt amortissements & provisions	66	45 -	25	72	102
c) Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	26	24	25	27	24
b) Montant de la masse salariale	1 361 888	1 144 172	1 178 921	1 135 211	1 185 169
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	24 442	21 809	22 661	23 328	23 019

Annexe 8 - Réalisations budgétaires 2019

	REALISE 2018	PREV. 2019	REALISE 2019	Ecart Réal /prev	Evol* n/n-1
CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION					
Appui / conseil aux partenaires	870 281	1 172 322	1 277 418	7%	47%
dont transferts à projets spécifiques (cofinancements)	44 174	153 225	153 225	na	247%
dont ressources humaines dédiées aux opérations	540 806	638 670	638 670	-34%	18%
dont dépenses hors projets spécifiques et hors RH hope	285 281	485 524	485 524	21%	70%
Thématiques transversales	885 764	848 691	848 691	6%	-4%
dont transferts à projets spécifiques	0	0	0	na	
dont ressources humaines dédiées aux opérations	597 282	607 058	607 058	54%	2%
dont dépenses hors projets spécifiques et hors RH hope	288 482	241 633	241 633	52%	16%
		na			
SOUS TOTAL OPERATIONS	1 756 025	2 272 322	2 128 109	-8%	21%
Communication sur la chaîne de solidarité pour le financement	58 238	25 916	25 916	107%	-55%
Frais de fonctionnement	332 967	377 922	377 922	40%	14%
Ressources humaines (salariés et prestations hors OPE)	680 083	785 202	785 202	14%	15%
Ecritures d'inventaire (provisions)	1 689	67 600	67 600	na	3901%
		na			
SOUS TOTAL SIEGE	1 072 977	1 099 570	1 258 640	30%	17%
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	2 829 002	3 241 707	3 382 749	4%	20%
Cofinancements (SIDI et FEFISOL AT)	263 469	363 330	363 330	27%	38%
Prestations SIDI	284 055	286 988	286 988	5%	1%
Remboursements frais	33 014	19 073	19 073	na	-42%
Prestations CCFD (Hors TVA)	945 313	922 955	922 955	-3%	-2%
Produits du portefeuille (commissions, jeton présence...)	90 584	93 549	93 549	56%	3%
Autres ressources	29 821	54 922	54 922	na	84%
Ecritures d'inventaire (reprises provisions)	0	13 838	13 838	na	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 648 256	1 778 026	1 754 655	-1%	7%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 182 747	-1 463 681	-1 628 094		

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS					
Charges financières	1 409 786	0	833 236	na	-41%
dont pertes de change (hors portefeuille)	3	196	196	na	7652%
dont pertes de change (portefeuille)	217 726	120 207	120 207	na	-45%
dont intérêts sur emprunts	87 815	103 932	103 932	na	18%
dont pertes et provisions pour risque financier	1 104 242	608 900	608 900	na	-45%
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 409 786	0	833 236	na	-41%
Revenus du portefeuille partenaires (net des pertes/gains change depuis 2018)	1 536 479	1 581 617	1 581 617	8%	3%
dont revenus des prêts (dont intérêts courus au 31/12 reçus en n+1)	778 366	704 676	704 676	14%	-9%
dont revenus des prises de participation	758 112	876 940	876 940	3%	16%
Autres produits financiers	1 326 527	830 837	830 837	na	-37%
dont rémunération des dépôts liés au portefeuille	1 511	0	0	na	-100%
dont intérêts financiers (hors PF)	87 380	306 458	306 458	na	251%
dont gains de change (hors portefeuille)	108 025	32 259	32 259	na	-70%
dont gains de change (portefeuille)	94 109	21 733	21 733	na	-77%
dont reprises de provision pour risque financier	1 035 502	470 387	470 387	na	-55%
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 863 006	1 467 444	2 412 454	84%	-16%
RESULTAT FINANCIER	1 680 259	1 467 444	1 784 360		

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS					
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 430	0	0		
dont cessions	3 430	0	0		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	228 430	100 000	1 250 658		
dont cessions	228 430	100 000	1 250 658		
RESULTAT EXCEPTIONNELS	225 000	100 000	1 250 658		
IMPOTS SOCIETE	0	0	0		
RESULTAT NET	225 000	100 000	1 250 658		

Annexe 9 - États financiers de Solution Finance East Africa

États financiers audités, où 1 € = 4067,27 UGX

Comptes de résultat

	2019	2018
	Ushs'000	Ushs'000
Interest income	8,602,920	8,308,755
Interest expense and fees	(3,482,276)	(3,565,115)
Net interest income	5,120,644	4,743,640
Other operating income	60,252	68,900
Operating Income	5,180,896	4,812,540
Administrative expenses	(993,345)	(867,960)
Other expenses	(83,177)	(44,715)
Staff costs	(1,175,201)	(1,067,609)
Loan loss provision	(940,184)	(943,665)
Net foreign exchange loss	(76,326)	(406,944)
Operating expenses	(3,268,233)	(3,330,893)
Profit before taxation	1,912,663	1,481,647
Taxation charge	(556,441)	(254,546)
Profit of the year	1,356,222	1,227,101
Other comprehensive income	-	-
Total comprehensive income	1,356,222	1,227,101

Bilan**STATEMENT OF FINANCIAL POSITION AS AT 31 DECEMBER**

	2019	2018
	Ushs'000	Ushs'000
ASSETS		
Cash and cash balances	2,311,539	1,951,248
Deposits with other financial institutions	1,807,968	701,440
Loans and advances to customers	54,717,529	49,004,785
Other receivables	231,086	45,401
Corporation tax receivable	353,393	74,125
Due from related parties	-	215,275
Property and equipment	103,990	70,973
Intangible assets	2,750	3,929
Right of use assets	443,525	-
Deferred tax asset	2,174,957	1,956,673
TOTAL ASSETS	62,146,737	54,023,849
LIABILITIES AND EQUITY		
LIABILITIES		
Borrowings	36,629,582	30,289,012
Lease liability	463,051	-
Trade and other payables	611,887	648,842
TOTAL LIABILITIES	37,704,520	30,937,854
Share capital	5,387,270	5,387,270
Share premium	9,494,644	9,494,644
Retained earnings	9,560,303	8,204,081
TOTAL SHAREHOLDERS' FUNDS	24,442,217	23,085,995
TOTAL LIABILITIES AND EQUITY	62,146,737	54,023,849

Annexe 10 - Gouvernance d'entreprise

Conformément à l'évolution réglementaire, le présent Rapport de Gestion documente les principaux faits de la gouvernance de la SIDI pour l'exercice 2017 :

Les mandataires sociaux (Gérants de SIDI SCA) désignés par le Commandité SIDIGestion SAS sont MM. Dominique Lesaffre (par ailleurs Directeur Général de SIDI SCA), Jean-Baptiste Cousin et Maximilien de Meulenaere pour une durée (renouvelable) de quatre ans. Les gérants composent le Comité de Gérance qui, statutairement, détient les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de gestion, dans la limite de l'objet social et dans le respect des pouvoirs attribués aux associés commandités et au conseil de surveillance et dans le respect des décisions du comité de gérance et des attributions de chaque gérant établies au sein du comité de gérance. Leurs attributions portent notamment, lors des réunions mensuelles du Comité de Gérance sur : (i) l'approbation des mouvements de capital (augmentations et retraits), (ii) la décision sur les engagements (participation, prêts et garanties) et (iii) sur tous autres objets liés à la conduite de l'entreprise SIDI. Les mandataires sociaux ne touchent pas de rémunération pour la mission de gérant qui leur est confiée.

Le Conseil de Surveillance assure statutairement le contrôle permanent de la gestion de la SIDI SCA tel qu'il est prévu par la loi. Il dispose à cet effet des mêmes pouvoirs que les commissaires aux comptes. Il est présidé par M. Philippe Loiret (ESD, et composé également des personnes membres suivantes : Mme Sylvie Bournazel (Crédit Coopératif), M. Mohamed-Ali Mzali (Caisse des Dépôts et Consignations, Sr. Marie-Yvonne Fontaine, (Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria), Sr. Françoise Beaumont (Congrégation des Filles du Saint-Esprit), Mme Sylvie Rousset (Congrégation Sainte Clotilde), M. Jacques Demonsant (ESD), M. Philippe Coquart, M. François Legac, M. Marc Raffinot, M. Hocine Tandjaoui et M. Christian Weeger.

La SIDI gère un seul fonds, le Fonds FEFISOL selon la convention (Management Agreement) signée le 21 juillet 2011 et ce jusqu'à l'extinction du Fonds en juillet 2021.

Le 5 septembre 2019, la SIDI a signé deux conventions avec le CCFD-Terre Solidaire :

- l'une portant sur l'administration générale et de gestion financière des missions de suivi d'assistance technique et de communication pour développer la finance solidaire en faveur des pays en développement pour l'exercice 2019,
- et l'autre portant sur un ensemble de prestation de coopération 'Export' pour réaliser de l'assistance technique, la formation et du conseil en faveur d'acteurs impliqués dans le financement solidaire dans les différents pays d'intervention de la SIDI.

Enfin, hormis les instances SIDI auxquelles il participe, le Directeur Général de la SIDI siège en tant que membre dans les Conseils d'Administration suivants : INAISE (Association Internationale des Investisseurs dans l'Économie Sociale, FEBEA (Fédération Européenne des Banques Éthiques et Alternatives), MAIN (Microfinance African Institutions Network) et FEFISOL (Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique). Il préside, à qualité, le Conseil de la Fondation sous égide ACTES (Accompagner la Transition Économique Écologique et Sociale)

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE SIDI SCA

MERCREDI 3 JUIN 2020

Composition du Conseil de Surveillance de la SIDI :

- M. Philippe LOIRET, Président
- Caisse des Dépôts et Consignations – représentée par M. Mohamed-Ali MZALI
- Congrégation Sainte-Clotilde – représentée par Mme Sylvie ROUSSET, jusqu'au 10/04/2020
- Crédit Coopératif – représenté par Mme Sylvie BOURNAZEL
- Epargne Solidarité Développement – représentée par M. Jacques DEMONSANT
- M. Philippe COQUART
- M. François LEGAC
- M. Marc RAFFINOT
- M. Hocine TANDJAOUI
- M. Christian WEEGER

Assistent également aux réunions du Conseil de Surveillance :

- M. Jean-Baptiste COUSIN - Gérant du Comité de Gérance SIDI SCA
- M. Maximilien DE MEULENAERE - Gérant du Comité de Gérance SIDI SCA
- M. Dominique LESAFFRE - Président du Comité de Gérance SIDI SCA
- M. Jean-Yves MACE - Commissaire aux Comptes BAKERTILLY SOFIDEEC

Le présent rapport s'articule de la façon suivante :

1. Sujets concernant l'exercice 2019 examinés par le Conseil de Surveillance
2. Présentation des comptes de la SIDI arrêtés au 31 décembre 2019
3. Approbation du Rapport de Gestion de l'année 2019, et ratification des comptes arrêtés au 31 décembre 2019
4. Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SIDI du mercredi 3 juin 2020

1. SUJETS CONCERNANT L'EXERCICE 2019 EXAMINÉS PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Depuis l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2019, le Conseil de Surveillance de la SIDI s'est réuni deux fois : le 18 octobre 2019 et le 10 avril 2020. Compte tenu de la situation de confinement, la séance du 10 avril s'est tenue sous la forme d'une conférence téléphonique.

Au cours de ces deux séances, le Conseil de Surveillance a examiné les sujets qui suivent :

Rachat par la SIDI de SMF-EA (Strømme Micro-finance East Africa limited) devenue SOLUTI Finance East Africa

Cet événement est le fait le plus marquant de l'activité de la SIDI en 2019.

Lors de sa séance du 18 octobre, le Conseil de surveillance a examiné l'opération d'achat de la quasi-intégralité des parts de SMF-EA (Strømme Micro-finance East Africa limited) par la SIDI. Cette faîtière, avec un portefeuille de 13 000 k€, soutient 25 organisations dans trois pays d'Afrique orientale (Ouganda, Kenya, Tanzanie). Son rachat par la SIDI résulte d'un long processus de négociation qui a fait suite à l'annonce du retrait de l'actionnaire fondateur Strømme. Ce processus s'est conclu par le rachat par la SIDI de la quasi-intégralité des parts détenues par ses deux coactionnaires Strømme et CORTAID. Le total de la transaction s'est monté à 3 732 k€. Cette opération a pu être financée grâce aux réserves de la SIDI. L'équipe exécutive de SMF-EA partageant les valeurs éthiques de la SIDI, celle-ci a été maintenue en place par la SIDI.

Le Conseil de Surveillance a pris acte des conditions dans lesquelles s'est déroulée l'opération. Il a bien noté l'effet démultiplicateur régional de SOLUTI qui permet à la SIDI de déployer son activité en Afrique orientale.

Clôture de FOPEPRO (Amérique latine)

Le fonds continental FOPEPRO, dont le bilan est plutôt mitigé, a été clos en 2019. Cette expérience a conduit la SIDI à privilégier dorénavant, dans cette zone géographique, les investissements directs auprès d'institutions à maturité et à effets sociaux avérés. Le Conseil de Surveillance prend acte de cette clôture.

Consolidation du FID (Fonds d'Incitation et de Développement)

Le fonds FID a été très largement abondé en 2019 grâce à un apport de plus de 2 000 k€ de la congrégation SAAP et à un apport de 465 k€ de la SIDI suite à la décision d'affectation du résultat de 2018. Avec un montant de plus de 5 000 k€, le taux de couverture du FID à fin 2019 atteint les 200%. Ce montant devrait, pour l'avenir, conférer au FID une meilleure capacité à couvrir le risque de portefeuille. Le Conseil de Surveillance remercie la congrégation SAAP. En ce qui concerne l'apport de la SIDI au FID, le Conseil de Surveillance constate le bien-fondé de la décision prise lors de l'AG de 2018 et approuve la troisième résolution de l'AG de 2019 affectant 25% du résultat au fonds FID.

Prise en compte de la TES

La TES étant mise en avant dans le Plan Stratégique 2017-2020, le Conseil de Surveillance a souhaité suivre la prise en compte de cette orientation par la SIDI.

A cette fin, Philippe COQUART a poursuivi le dialogue engagé en 2018 avec le pôle TES de la SIDI. Il a pu constater que, malgré des ressources humaines limitées, le recueil de données, sous forme d'indicateurs quantitatifs, avait pu être mené à bien avec les nouveaux partenaires de 2017 et 2018. Bien qu'absolument indispensables pour l'élaboration du bilan social de la SIDI et pour l'affichage de la politique SIDI en matière de TES, ces indicateurs quantitatifs sont cependant insuffisants, de l'avis même des membres du pôle, pour refléter au mieux la réalité du terrain. Une approche complémentaire s'appuyant sur des indicateurs qualitatifs et des indicateurs de processus est donc vivement souhaitée. Le Conseil de Surveillance apporte son appui à cette orientation.

Fondation ACTES

Le Conseil de Surveillance est représenté au sein du Conseil d'Administration de la fondation ACTES par M. Hocine TANDJAOUI. Celui-ci a informé le Conseil de Surveillance des activités de la Fondation en 2019.

Les fonds collectés par la Fondation depuis sa création s'élèvent à près de 320 000 €. Ceux-ci proviennent de dons pour un montant de 270 000 € (250 000 € provenant de congrégations et 20 000 € d'autres donateurs) et de legs pour un montant de 50 000 €. Les engagements de la Fondation se montent à 340 000 €.

La Fondation a contracté, durant l'année 2019, quatre nouveaux engagements pour un montant de 73 896 €.

Les ressources de la Fondation sont cependant insuffisantes pour couvrir les nouveaux besoins exprimés par les chargés de projets de la SIDI. La recherche de nouveaux mécènes et donateurs est donc une préoccupation majeure de la Fondation. Soucieux du financement de l'accompagnement des partenaires de la SIDI, le Conseil de surveillance ne peut qu'encourager toute initiative qui amplifie ce financement.

Cartographie des risques

Ce sujet a fait l'objet de discussions lors des trois dernières séances du Conseil. Le Conseil de surveillance a émis le souhait que la SIDI lui soumette des éléments donnant une vision plus précise des principaux risques auxquels celle-ci est soumise.

La SIDI n'a pas pu disposer de ressources humaines pour mener à bien, cette année, une étude à ce sujet, mais elle s'est engagée à présenter des résultats au Conseil de Surveillance en 2020.

Evolution du capital de la SIDI

Le Conseil de Surveillance a noté la forte progression du capital social enregistré durant l'exercice 2019 ; celui-ci a augmenté de 2 800 k€ (+10,5%) ce qui le porte en fin d'année à 29 700 k€. Il faut noter que les actionnaires individuels ont suivi ce mouvement puisqu'ils représentent près de 40% des nouveaux apports.

L'annonce de la suppression de l'avantage fiscal accordé aux particuliers assujettis à l'impôt sur le revenu a sans doute conduit, en fin d'année, à ce surcroît de souscriptions.

Pendant ce même temps, le nombre des actionnaires a continué d'augmenter passant de 1 978 à 2 046.

2. LES COMPTES 2019 DE LA SIDI

Le Conseil de Surveillance a examiné les comptes de l'exercice 2019 de la SIDI lors de sa séance du 10 avril 2020.

2.1. Le Bilan arrêté au 31 décembre 2019

Le total du bilan est arrêté à la somme de 47 000 k€ contre 40 500 k€ à la fin de l'exercice précédent.

A Ressources

Grâce à de nouvelles souscriptions, le capital variable de la SIDI a continué d'augmenter en 2019. Il s'établit à 29 700 k€ à fin 2019, contre 26 800 k€, soit une augmentation de 2 800 k€. La proposition d'affectation du résultat de 2019 (1 200 k€) devrait conduire à des capitaux propres d'un montant de 36 100 k€, contre 32 100 k€ à la fin de l'année 2018.

B Emplois

L'actif immobilisé net (31 900 k€) augmente de 5 300 k€. Cette évolution est due à la très forte augmentation des prises de participations (+ 26%) et à une augmentation importante des prêts (+13%).

La trésorerie, quant à elle, est en augmentation de 10%.

Durant l'année 2019 la SIDI a noué des relations avec 10 nouveaux partenaires (7 en Afrique, 1 en Amérique latine, 2 au Maghreb). Six relèvent de l'axe 1 et quatre de l'axe 2. Il s'agit principalement de prêts, mais aussi d'une garantie accordée à un nouveau partenaire éthiopien (Buusaa Gonofaa).

C Risque lié aux prêts

Le portefeuille à risque (PAR90), en ce qui concerne l'ensemble des prêts, représente 9,3% du portefeuille et concerne 12 partenaires. Ce taux est très faible pour l'axe 1 (0,8%), mais particulièrement élevé pour l'axe 2 (54,8%). Ce dernier point, déjà observé les années précédentes, tient à la spécificité de l'activité agricole.

2.2. Le Compte de Résultats

Le résultat d'exploitation est, comme habituellement, négatif, (- 1 628 k€), les recettes d'exploitation ne pouvant pas couvrir les charges. Ces dernières ont d'ailleurs augmenté du fait, d'une part, d'une augmentation des charges salariales (dues à des mouvements de personnel et à un rattrapage général de 5% du niveau des salaires) mais aussi, d'autre part, du fait d'un coût d'opérations exceptionnelles, nécessaires pour mener à bien la négociation concernant SOLUTI.

Ce résultat d'exploitation est quasiment couvert par un résultat financier de 1 578 k€.

Grâce au résultat exceptionnel de 1 251 k€ provenant de la plus-value réalisée sur la cession par la SIDI d'un dixième de sa participation dans Centenary Bank, le résultat net de l'exercice devient largement positif et atteint 1 201 k€ (495 k€ en 2018).

En conclusion les ressources en capital et les réserves de la SIDI lui ont permis d'augmenter ses engagements de manière très importante : elles se sont accrues de plus de 9 000 k€ durant l'année pour atteindre 36 500 k€ au 31/12/2019. Cet accroissement est dû principalement au rachat par la SIDI de l'intégralité du capital de SMF-EA, devenue SOLUTI. Avec ses 25 partenaires, cette institution devient le point d'ancrage des actions de la SIDI dans trois pays de l'Afrique de l'Est.

Avec FEFISOL et SOLUTI, les engagements consolidés de la SIDI se montent à 50 000 k€ permettant d'appuyer 110 partenaires.

L'année 2020 risque d'être difficile, mais la SIDI, grâce à ses réserves accumulées, est dans la moins mauvaise position possible pour faire front à la crise.

3. APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION DE SIDI SCA DE L'ANNÉE 2019 ET RATIFICATION DES COMPTES ARRÊTÉS AU 31/12/19

A l'issue de sa réunion du 10 avril 2020, le Conseil de Surveillance a considéré que le Rapport de Gestion qui lui avait été présenté et commenté, lui avait apporté toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission, et a approuvé ce rapport.

En outre, le Commissaire aux Comptes Jean-Yves MACE, et le Directeur Général de la SIDI, Dominique LESAFFRE, ont apporté les éclairages appropriés sur les comptes et les résultats de l'exercice tels qu'ils ont été détaillés dans le chapitre précédent.

Le Conseil de Surveillance a donc décidé de soumettre à l'Assemblée Générale la ratification du Rapport de Gestion et des comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

4. RÉOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE SIDI SCA DU MERCREDI 3 JUIN 2020

4.1. Approbation du texte des résolutions de l'AGO

Le Conseil de Surveillance a approuvé le texte des résolutions qui sont soumises à votre approbation et dont le texte se trouve sur la fiche annexe, dont la proposition d'affectation du résultat.

La 4^e résolution concerne la nomination d'un commissaire aux comptes. En vertu de la loi PACTE, il ne s'agit pas d'une obligation légale pour la SIDI. Le Conseil de surveillance approuve cette résolution prévoyant le maintien d'un commissaire aux comptes, car c'est le meilleur moyen pour garantir la transparence de la gestion de la SIDI.

4.2. Composition du Conseil de Surveillance

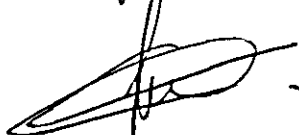
La composition du Conseil de Surveillance a été modifiée au cours de l'année.

Sylvie Rousset a présenté sa démission en tant que représentante de la Congrégation Ste-Clotilde. La congrégation Ste Clotilde ne souhaite plus disposer d'un siège au Conseil de Surveillance.

Je certifie qu'il s'agit d'une copie conforme du document original que j'ai vu et que les informations sont exactes à ce jour.

63 juillet 2020

Dominique LESAFFRE



J. Demonsant

Jacques DEMONSANT
Rapporteur, Membre du Conseil de Surveillance

**SOLIDARITE INTERNATIONALE
POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT
S. I. D. I.**

Société en Commandite par Actions (SCA) à capital variable
Siège social 12, rue Guy de la Brosse, 75005 PARIS
R.C.S. PARIS 328 090 238

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU MERCREDI 3 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, le mercredi 3 juin, à 14h, les actionnaires de la société **SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT (S.I.D.I.)** se sont réunis en **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**,

Exceptionnellement, en application des articles 4 et suivants de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 et des dispositions du Décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19,

par conférence audiovisuelle, dont les instructions de connexion ont été fournies en préalable aux actionnaires et aux autres participants,

sur la convocation du Comité de Gérance.

La Société **SOFIDEEC BAKER TILLY**, représentée par **M. Jean-Yves MACE** - Commissaire aux Comptes - a été convoquée par lettre recommandée avec avis de réception en date du 13/05/2020.

Ont été invités à assister à l'Assemblée Générale :

- les actionnaires de la société par actions simplifiée SIDIGestion SAS, commandité
- les membres du Conseil de Surveillance
- les membres du Comité de Concertation et d'Orientation

Bureau :

M. Jean-Baptiste COUSIN - Gérant de la SIDI, préside la séance.

M. Philippe LOIRET et **M. Laurent CHEREAU** sont appelés pour remplir les fonctions de scrutateurs.

Mme. Irina CRACIUN est désignée comme secrétaire.

*Je certifie qu'il s'agit d'une
copie conforme du document
original que j'ai vu et que les
informations sont exactes à ce jour.
63 juillet 2020
Dominique LE SAFFRE*

23 B I.C. *h.*

Quorum :

Le Président constate que la feuille de présence, certifiée sincère et valable par les membres du bureau, fait ressortir qu'un total de **1 695 actionnaires** représentant **123 693 actions**, sont présents ou représentés, auxquels s'ajoutent un nombre de **36 actionnaires**, représentant **27 735 actions** ayant exprimé leur vote par correspondance en amont de la réunion.

Ainsi, un nombre total de **1 731 actionnaires** ressemblant **151 428 actions** - représentant plus du cinquième du capital social composé de **2 052 actionnaires détenant 199 574 actions** - peut valablement délibérer sur les questions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le commandité, la société par actions simplifiée décomposée SIDIgestion, est représentée par sa Présidente, Madame Geneviève GUENARD.

Les documents suivants sont ensuite affichés :

- une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes,
- une copie du journal d'annonces légales en date du 30 avril 2020, dans lequel est parue la convocation à l'Assemblée,
- le projet des résolutions qui seront soumises à la présente Assemblée.

L'ensemble des documents relatifs à cette Assemblée ont été mis à la disposition des actionnaires, et disponibles pour téléchargement, dès la date de convocation et pendant les délais légaux, à l'adresse internet communiquée dans la convocation.

Et notamment,

- le bilan et le compte de résultats et ses annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- le Rapport de Gestion et sur la gouvernance de l'entreprise
- le Rapport de Portefeuille
- les Rapports Spécial et Général du Commissaire aux Comptes
- le Rapport du Conseil de Surveillance
- le Rapport du Comité de Concertation et d'Orientation.

L'Assemblée lui en donne acte.

Il rappelle que l'ordre du jour comprend :

1. **Approbation du Rapport de Gestion et sur le gouvernement d'entreprise et, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil de Surveillance et du Rapport du Commissaire aux Comptes, approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 par l'assemblée**
2. **Prise de connaissance du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'Article L 226-10 du Code de Commerce et approbation des conventions réglementées**
3. **Affectation du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2019**
4. **Reconduction des mandats du Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant**
5. **Actualisation de la composition du Conseil de Surveillance**
 - 5.1. **Sortie de la Congrégation Sainte-Clotilde en tant que membre du Conseil de Surveillance**
6. **Rémunération du Comité de Gérance**
7. **Questions diverses :**
 - 7.1. **Rapport du Comité de Concertation et d'Orientation (CCO)**
8. **Pouvoir au porteur pour effectuer toutes les formalités légales**

33 B I.C.  

Après lecture du Rapport de Gestion et des Rapports du Commissaire aux Comptes, du Conseil de Surveillance et du Comité de Concertation et d'Orientation, et de la discussion qui a suivi, les résolutions ci-après sont mises aux voix, il étant précisé que, selon le suivi effectué par les scrutateurs, un actionnaire représentant 6 212 actions, a quitté la visioconférence avant le début du vote.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019

L'Assemblée Générale Ordinaire,
après avoir pris connaissance du Rapport de Gestion et sur le gouvernement d'entreprise, du Rapport du Conseil de Surveillance, ainsi que du Rapport du Commissaire aux Comptes,
approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votes exprimés par les 1 730 actionnaires ressemblant 145 216 actions.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des conventions visées à l'article L 226-10 du Code de Commerce

L'Assemblée Générale Ordinaire,
après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article L 226-10 et suivants du Code de Commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votes exprimés par les 1 730 actionnaires ressemblant 145 216 actions.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du bénéfice

L'Assemblée Générale Ordinaire,
décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2019, soit (1 200 803) Euros, à hauteur de :

- 60 040 Euros, soit 5 % du bénéfice net en consolidation de la réserve légale ;
- 300 201 Euros à savoir 25 % du bénéfice net, pour la consolidation du fonds de réserve statutaire obligatoire selon les termes de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 (FID) ;
- 9 754 Euros pour le prélèvement en faveur de SIDIgestion SAS - en tant que commandité, conformément à l'article 30-2 d des statuts de SIDI SCA
- Le solde soit 830 808 Euros en report à nouveau ;

Cette résolution est adoptée à une majorité de 145 200 votes favorables correspondant au même nombre d'actions, exprimées par 1 728 actionnaires votant personnellement ou par procuration, contre 2 (deux) absentions représentant 16 actions.

33 R.T.C. L. h.

QUATRIEME RESOLUTION

Reconduction des mandats du Commissaire aux Comptes et de son suppléant

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Approuve la reconduction du mandat de la Société BAKERTILLY SOFIDEEC, représentée par Monsieur Jean-Yves MACE en tant que Commissaire aux comptes, pour une durée de 3 (trois) ans, ainsi que du mandat du commissaire aux comptes suppléant, M. Brice ROGIR, pour la même période.

Cette résolution est adoptée à une majorité de 145 206 votes favorables correspondant au même nombre d'actions, exprimées par 1 729 actionnaires votant personnellement ou par procuration, contre 1 (une) abstention représentant 10 actions.

CINQUIEME RESOLUTION

Sortie d'un membre du Conseil de Surveillance

(Congrégation Sainte-Clotilde)

L'Assemblée Générale Ordinaire

prend acte de la sortie de la Congrégation Sainte-Clotilde - en tant que membre du Conseil de Surveillance.

Cette résolution est adoptée à une majorité de 145 147 votes favorables correspondant au même nombre d'actions, exprimées par 1 726 actionnaires votant personnellement ou par procuration, contre 4 (quatre) abstentions ressemblant 69 actions.

SIXIEME RESOLUTION

Rémunération du Comité de Gérance

L'Assemblée Générale Ordinaire,

décide que les gérants ne bénéficient pas de rémunération.

Cette résolution est adoptée à une majorité de 145 156 votes favorables correspondant au même nombre d'actions, exprimées par 1 728 actionnaires votant personnellement ou par procuration, contre 1 (une) abstention représentant 50 actions et 1 (un) vote défavorable représentant 10 actions.

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoir au porteur pour effectuer toutes les formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire,

donne pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la réunion pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à une majorité de 145 200 votes favorables correspondant au même nombre d'actions, exprimées par 1 728 actionnaires votant personnellement ou par procuration, contre 2 (deux) absents représentant 16 actions.

33' B I.C.  

Le commandité SIDIGestion, représenté en séance par sa Présidente, a fait connaître sa décision favorable sur l'ensemble des résolutions à l'ordre du jour. Conformément à l'article 25.6 des Statuts de la société, l'accord du commandité sera exprimé par la signature du présent procès-verbal par le représentant de SIDIGestion SAS.

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole,
la séance est levée après rédaction du présent procès-verbal.*

Le Président de la séance :



Monsieur Jean-Baptiste COUSIN

La secrétaire :



Madame Irina CRACIUN

Les Scrutoteurs :



Monsieur Philippe LOIRET



Monsieur Laurent CHEREAU

Le commandité :



SIDIGestion SAS
Par Madame Geneviève GUENARD, Présidente

33 B I.C. L. h.